

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

## L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,  
par livraison de 20 pages.Pour Abonnement : six Mois, \$1.00 ; un An, \$2.00.  
Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

## AVIS.

Le bureau de l'Écho est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écrivain, avocat, le gérant du journal.

SOMMAIRE. — Chronique. — De l'Autorité en Philosophie, (suite.) — Le Mouvement Catholique dans l'Anglicanisme, (suite et fin.) — Lettres sur l'Instruction Chrétienne de la Jeunesse, (suite et fin.) — La Cavée du Sacrilège, (suite et fin.) — Jacques Delille ou le Restaurant improvisé, (suite et fin.) — Les Conspiratrices.

## Chronique.

SOMMAIRE. — Mgr. de Montréal, fin de sa visite pastorale. — Anniversaire de son sacre. — Sacre de Mgr. Larocque. — Pose du câble transatlantique. — Elévation de Lord Monk à la Pairie. — Nouvelles étrangères, Etats-Unis, théâtre de la guerre, bataille de Sadowna, etc. — Brésil et Paraguay. — Déclarations de Lord Derby.

— La visite pastorale de Mgr. de Montréal s'est terminée lundi dernier ; Sa Grandeur rentrait dans sa ville épiscopale le même jour, à midi, au son de toutes les cloches de la ville.

— Le 25 courant l'anniversaire du sacre de Mgr. Bourget était célébré avec pompe à la cathédrale : environ 75 membres du clergé du diocèse étaient venus présenter leurs hommages à notre vénérable évêque. A la messe dite dans la matinée, Sa Grandeur Mgr. Taché officiait et Mgr. de Montréal occupait le trône. Dans l'après-midi, en présence d'un grand nombre de membres du clergé, M. le Supérieur des Jésuites, le R. P. Vignon, présenta à Mgr. un magnifique tableau de St. Ignace, patron de ce vénéré pasteur.

— Le sacre de Mgr. Chs. Larocque, le nouvel évêque de St. Hyacinthe, a été célébré avec une pompe tout-à-fait extraordinaire à St. Jean, le 29 du mois dernier. Dix évêques, 120 prêtres, 40 ecclésiastiques et une grande foule de laïques très-distingués assistaient à cette cérémonie. Mgr. Baillargeon, administrateur de l'archidiocèse de Québec, présidait la cérémonie et consacra le

nouvel évêque, assisté de Mgr. de Montréal et de Mgr. Guigues. Les autres évêques étaient Mgr. Taché, évêque de St.-Boniface ; Mgr. Farrell, évêque d'Hamilton ; Mgr. de Goesbriand, évêque de Burlington ; Mgr. Pinsonneault, évêque de Sandwich ; Mgr. Moran, évêque de Kingston, et Mgr. Lynch, évêque de Toronto ; on remarquait parmi les laïques, l'hon. G. E. Galtier, C. A. Leblanc et Ls. Beaudry, écrivains, et beaucoup d'autres messieurs.

— La grande entreprise du siècle, deux fois commencée et deux fois interrompue, a été reprise ces jours derniers, et vient d'être couronnée d'un plein succès. Le câble transatlantique relie désormais le nouveau monde à l'ancien. Le *Great Eastern* portait le câble, accompagné du *Terrible*, du *Medway* et de l'*Albany*. La flotte télégraphique partit le 13 juillet, à 2.40 P. M., après avoir opéré l'épissure du câble du rivage et de celui qu'elle avait à bord, et atteignit Terre-Neuve, à Hart's Content, le 28, à 8h. A. M. L'expédition avait parcouru 1669 milles, et filé 1864 milles de câble. La même flotte doit relever le vieux câble et s'efforcer d'établir une seconde ligne de communication.

— Le gouvernement qui vient de tomber en Angleterre, a élevé Lord Monk, notre Gouverneur, à la Pairie, sous le nom de Baron Monk. Son Excellence doit aller en Angleterre après la clôture de la session.

— Les Etats-Unis traversent à leur tour une crise ministérielle. Le Président A. Johnson se débarrasse de ses ministres qui sympathisent plus avec la politique de ses ennemis qu'avec la sienne. Il ne restera probablement de l'ancien entourage du Président, que MM. Seward et McCulloch, et M. Stanton.

Nos voisins présentent aujourd'hui tous les symptômes d'une nouvelle révolution. Les hommes éminents la prévoient et commencent à s'alarmer. Les Radicaux dont la politique intérieure est en tous points opposée à celle du Président, et qui commandent actuellement la majorité dans le sénat et dans la Chambre d'assemblée, voient leur puissance me-

nacée et se préparent à la soutenir même par la force. La tyrannie de ce parti est devenue insupportable pour ceux qu'elle poursuit sans cesse ; et l'on se demande si le Sud, écrasé et ruiné, les démocrates du Nord outragés et le Président méprisé, ne se ligueraient pas pour mettre fin à cette oppression, et s'ils ne recourraient pas même à la force matérielle pour faire respecter la Constitution et mettre à l'ordre ces hommes à politique égoïste et pleine de vengeance.

— En Europe les événements se précipitent. Le 23 juin, les Autrichiens battaient les Italiens, mais ils étaient battus par les Prussiens, le 3 juillet, à Sadowa, en Bohême. Avant cette fameuse journée, plusieurs rencontres avaient eu lieu entre les Prussiens et les Autrichiens. Benedeck, qui avait éparpillé ses troupes sur une grande longueur de frontière, dans la crainte d'une attaque sur plusieurs points, avait chargé le général Goblentz de s'opposer aux troupes envahissantes pour permettre au gros de l'armée autrichienne de se former en arrière. Goblentz s'est acquitté de sa mission, et ses rencontres avec l'ennemi, bien qu'elles ne furent pas heureuses, permirent à Benedeck de masser son armée entre Josephstadt et Kœnigsgrätz. C'est dans ces positions que s'est livrée la grande bataille de Sadowa ; nous donnons les détails suivants adressés directement du quartier-général prussien sur ce combat sanglant :

“ A la suite de la bataille de Gitschin, les armées prussiennes avaient opéré leur jonction, et le 2 juillet, à six heures du soir, le quartier général du prince royal se trouvait à Kœnigshoff, village situé à six milles allemands de Gitschin, quartier général du roi, tandis que celui de la première armée (prince Frédéric-Charles) était à Kaménitz.

“ Les avant-postes ayant annoncé que l'armée autrichienne, concentrée près de Kœnigsgrätz, paraissait avoir l'intention d'attaquer, le prince Frédéric-Charles demanda des ordres au roi, qui résolut immédiatement de prendre l'initiative de l'attaque.

“ On supposait, avec raison, que le général Benedeck ne pouvait croire que la jonction des deux armées fût aussi avancée qu'elle l'était effectivement le 2 juillet.

“ A minuit, l'ordre fut expédié au prince royal de se diriger sur Kœnigsgrätz, afin de former l'aile gauche. Son armée se composait de la garde, du 1er corps, du 5me corps (Posmanie), et de la 1re division du 6me corps (Silésie).

“ L'armée du prince Frédéric-Charles fut disposée à cheval sur la chaussée qui mène de Gitschin

à Kœnigsgrätz ; à gauche était le 4me corps (province de Saxe) et le 2me corps (Poméranien, général Schmidt). En arrière de ce corps, et en réserve, le 3me corps (Brandebourg) ; à l'extrême droite, l'armée de l'Elbe, composée ainsi : le 5me corps (provinces rhénanes) et la 14me division (général Herwarth.)

“ L'armée autrichienne, séparée de la ligne prussienne par une vallée au fond de laquelle coulait une rivière très-marécageuse et difficile à passer, occupait les hauteurs boisées de la rive opposée, garnies d'une formidable artillerie.

“ Le prince Frédéric-Charles quitta Kaménitz à une heure et demie du matin, et arriva vers six heures près de Sadowa.

“ L'obscurité de la nuit ayant empêché d'expédier les ordres assez promptement, l'armée, à cette heure matinale, n'était pas encore concentrée.

“ A sept heures, la 5me division (général Horn) engagea le combat, soutenue bientôt après par la 3me division (général Franzeski) qui se tenait à la droite.

“ Presque aussitôt, une très-forte canonnade retentit sur toute la ligne : l'artillerie autrichienne était trois fois plus nombreuse que celle des Prussiens et dans une position plus avantageuse.

“ Jusqu'à neuf heures, la première armée eut, seule, à soutenir la lutte contre un ennemi très-supérieur en nombre. Les pertes des Prussiens furent donc dès le commencement assez considérables ; cependant, ils réussirent à enlever Sadowa aux Autrichiens, et les contraignirent à reculer un peu.

“ A ce moment, le roi arriva de Gitschin avec sa suite, dans laquelle on remarquait le grand duc d'Aucklen-Boury, le prince Charles (père du prince Frédéric-Charles), le comte de Bismark et le prince de Reuss. Le roi prit le commandement en s'établissant, avec le prince Frédéric-Charles, sur une hauteur près de Sadowa. Ils étaient si rapprochés de l'ennemi, que les obus éclataient autour d'eux.

“ Vers neuf heures, l'avant garde de l'armée de l'Elbe ouvrit le feu sur la droite, et bientôt la canonnade devint, sur ce point, aussi forte qu'au centre. L'infanterie prussienne fut lancée en avant. Alors une lutte des plus acharnées et des plus meurtrières s'engagea autour du bois situé derrière Sadowa, défendu par les Autrichiens avec autant de tenacité que d'habileté. Les pertes éprouvées par les 31me, 61me, 72me, 26me, 27me régiments prussiens furent très-grandes. Ce bois, constamment pris et repris, semblait dévorer les troupes qui l'attaquaient. Il y eut un véritable carnage.

“ L'artillerie autrichienne, toujours supérieure

en nombre et connaissant parfaitement le terrain et les distances, entretenait une canonnade sans exemple depuis la bataille de Leipzig.

“ Vers 10 heures le roi chargea un aide de camp de s'informer de la situation à l'extrême gauche et de tâcher d'avoir des nouvelles du prince royal qu'on attendait de ce côté. Cet officier arriva au moment où la brigade Schwarzkopf (division Fransecki) prenait ses dernières dispositions pour l'attaque des hauteurs de face. Cette position qui devait être très-avantageuse, était très-difficile à enlever, car il fallait pour y arriver traverser une plaine de 800 mètres, sous le feu convergent de trois batteries.

“ Le général Fransecki, ayant eu son cheval tué sous lui, continua à pied à la tête de cinq bataillons du 26e et du 66e d'infanterie. Il enleva la position. Mais la brigade avait perdu deux chefs de bataillon, les deux tiers des officiers et un nombre d'hommes proportionné.

“ La 5e division Horn avait de son côté à soutenir un combat non moins meurtrier. Ces deux divisions ont, pendant cinq heures, tenu tête aux attaques des forces supérieures de l'ennemi, sans abandonner leurs positions.

“ Vers trois heures enfin, des tourbillons de fumée annoncèrent l'arrivée de la deuxième armée (prince royal), dans le flanc droit de l'ennemi, au nord-est de Sadowa. Le prince royal, qui était attendu à midi, avait été obligé de se frayer un passage à travers d'innombrables obstacles, et il lui avait fallu repousser les corps détachés que le maréchal Benedeck avait envoyés à sa rencontre.

“ Benedeck fit alors un dernier et suprême effort pour rompre le centre de la position prussienne. Toutes ses réserves, protégées par un feu d'artillerie bien nourri, se jetèrent avec impétuosité sur la division Manstein. Celle-ci résista à ce choc formidable et repoussa victorieusement l'attaque. Ce fut le signal de la retraite des Autrichiens. Elle commença sur toute la ligne pendant que les gardes culbataient l'aile droite de Benedeck avec un irrésistible élan.

“ Le canon, à partir de ce moment, ne gronda plus avec la même fureur.

“ Le roi lança dix régiments de cavalerie en avant et suivit leur mouvement en personne. Arrivé sur la hauteur, Frédéric-Guillaume se trouva au milieu des gardes qui venaient d'enlever à l'assaut la dernière position autrichienne. Dans leur enthousiasme, les gardes se précipitèrent au-devant du roi et l'acclamèrent en brandissant leurs sabres et en tenant leurs casques au bout des bayonnettes.

“ Pendant ce temps, le cinquième corps (général Steinmetz) avait tourné la droite de l'ennemi, et le général Herwarth, la gauche.

“ Le roi fit battre la charge aux tambours et toute l'infanterie se porta en avant; lui-même se mit à la tête de la cavalerie et chargea les régiments autrichiens; ce ne fut pas sans peine, dit-on, qu'on l'empêcha de dépasser la première ligne de la mêlée. Les batteries d'artillerie à cheval appuyaient les charges de la cavalerie, qui, partout, rencontrait la cavalerie autrichienne; celle-ci faisait toujours face de façon à couvrir la retraite des Autrichiens.

“ Les premières lignes de cavalerie, qui marchèrent à la rencontre des Prussiens, étaient formées de deux escadrons du 11me de lanciers; ils furent culbutés par le régiment prussien Blucher Husards. Deux régiments de cuirassiers autrichiens (Prince-Charles n. 8, et Maréchal-Wrangel n. 2) se présentèrent ensuite. Trois escadrons du 2me de dragons prussiens se jetèrent sur eux et furent repoussés; mais le régiment prussien Zieten-Husards et le 11me de lanciers s'élançèrent à leur tour avec une fougue irrésistible et culbutèrent les cuirassiers autrichiens. Les deux commandants, le comte de Neipperg et le prince de Hohenlohe, ont été blessés dans cette charge; ce dernier a été fait prisonnier.

“ Toute la cavalerie prussienne a été engagée, et, dans cette grande journée, elle a pris une place des plus honorables à côté de l'infanterie et de l'artillerie.

“ A neuf heures du soir, le canon cessa tout-à-fait de gronder. La bataille avait duré quatorze heures.

“ Le lendemain, l'aspect du champ de bataille jonché de morts et de blessés était effroyable à voir et tous les villages environnants étaient encore en flammes. Les pertes ne sont pas encore connues, mais elles sont très-considérables des deux côtés.”

Les Autrichiens ont perdu dans cette bataille, d'après les rapports officiels, 60,000 morts, noyés dans l'Elbe et blessés; presque toute la cavalerie a été noyée.

Cette défaite n'est pas tant due à l'armement supérieur des Prussiens, au fusil à aiguille, qu'à l'incapacité du général en chef Benedeck, et peut-être même à la trahison de quelques généraux que l'on vient de mettre en jugement.

L'armée autrichienne après cet échec s'est repliée sur Ollmutz où elle se réorganise rapidement. Les Prussiens, après quelque temps de repos, s'avancèrent dans la Bohême, se dirigeant directement sur Vienne.

Benedeck est remplacé par le vainqueur de Custozza, l'Archiduc Albert, dont l'armée accourt au secours de celle du Nord. Vienne est préparée à recevoir les Prussiens ; elle est occupée par 110,000 hommes.

Le 4 juillet, l'Empereur d'Autriche, dont l'honneur était vengé en Italie, a cédé la Vénétie à la France qui s'est empressée de demander une armistice aux Prussiens et aux Italiens. On croit que cette demande a été rejetée et l'on ne sait pas encore ce que fera la France devenue intéressée dans le conflit actuel. Quoiqu'il en soit, les Autrichiens se retirent de la Vénétie, en laissant dans les forteresses des garnisons capables de tenir tête aux Italiens.

L'armée de Victor-Emmanuel s'avance en Vénétie ; Cialdini a traversé le Po ; Garibaldi vient de subir deux échecs, à Monte-Suello et à Vezza : à la première place il a perdu 300 tués et blessés, et à la seconde, 200, tandis que les Autrichiens n'ont eu que 21 tués.

Les Bavaois, qui avaient abandonné l'armée autrichienne, viennent d'entrer en campagne, et ont rencontré les Prussiens à Kissengen où ils ont eu quelques avantages.

Les dernières nouvelles nous apprennent qu'une grande bataille a été livrée le 22 entre les Autrichiens et les Prussiens et qu'un sanglant combat naval a eu lieu près de l'île de Lissa entre les Italiens et les Autrichiens ; ces derniers réclament la victoire dans ces deux rencontres. La même voie nous apprend encore qu'une armistice de 5 jours, à commencer le midi du 23, a été signée entre les Prussiens et les Autrichiens, et que cette armistice a été suivie d'un traité de paix conclu entre les mêmes puissances.

— En présence des événements militaires dont le centre de l'Allemagne est le théâtre émouvant, les combats que livrent les forces alliées de l'empire du Brésil et de la République argentine sur les rives du Parana aux Paraguayens, n'offrent qu'un intérêt secondaire.

Cependant, la lutte est acharnée ; le 24 mai il s'est livré une bataille à Taypiti, où les forces de Lopez, après une attaque vigoureuse à la suite de laquelle elles avaient enfoncé les avant-postes et fait reculer la cavalerie correntine, sont venues se briser contre les bataillons serrés des Brésiliens.

Les Paraguayens, après trois heures de mêlée, ont battu en retraite, laissant sur le terrain, 5,000 morts et blessés, six canons et une quantité d'armes.

Les alliés ont subi aussi des pertes considérables, surtout les Brésiliens, qui ont été le plus engagés et qui ont décidé la victoire. Ils ont eu 1,500 hommes mis hors de combat.

Les généraux Ozorio et Paunero ont été blessés.

Lopez a ramené ses troupes décimées dans leurs retranchements, mais il sera bientôt réduit à sa dernière ligne de défense, la forteresse de Humayts, qui est déjà menacée par l'escadre brésilienne. Cette guerre ne peut pas se prolonger bien longtemps.

Les Paraguayens seront obligés de subir les conditions des vainqueurs, et de prendre une position bien modeste, qui sera pénible pour leur arrogance habituelle.

Le commerce de l'Amérique et de l'Europe y gagnera du moins, si les alliés sont fidèles au programme qui leur a fait prendre les armes, la liberté des *tres bocuas*, des trois bouches du fleuve Parana. — *Courrier des E.-U.*

— Lord Derby, en donnant des explications sur la formation de son ministère à la chambre des Lords, a déclaré que son gouvernement s'efforcera de garder une neutralité parfaite vis-à-vis des puissances maintenant en guerre. Il a mentionné l'invasion féniennne en Canada, a commenté la conduite du gouvernement américain, a rendu son tribut d'hommages à la loyauté des volontaires canadiens et a terminé en faisant des vœux pour l'accomplissement prochain de la confédération des colonies de l'Amérique anglaise.

— Le mois de juin dernier est sans contredit un des plus riches en éphémérides militaires, — témoins les faits suivants :

1er juin 1794, victoire d'Howa sur la flotte française à Brest. — 4 juin 1859, bataille de Magenta. — 7 juin 1813, bataille de Leipzig. — 8 juin 1859, combat de Melegnano. — 9 juin 1800, victoire de Montebello. — 13 juin 1849, insurrection de Paris. — 14 juin 1800, bataille de Marengo : même jour, 1807, Friedlund. — 16 juin 1815, bataille de Ligny. — 18 juin, même année, bataille de Waterloo. — 21 juin 1813, bataille de Victoria. — 23-26 juin 1848, insurrection de Paris. — 14 juin 1859, bataille de Solferino. — 23 juin, bataille de Custozza.

## De l'Autorité en Philosophie.

## LIVRE PREMIER.

## RÉALITÉ DE L'AUTORITÉ HUMAINE EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE.

## CHAPITRE IER.

Soumission à l'autorité humaine en matière de croyance, ou du moins, prise en considération de cette autorité, l'un des principes constitutifs de notre nature raisonnable.

Quand, pour la première fois, l'homme fait son entrée dans le monde, la perfection de la forme le distingue déjà des autres animaux ; mais du reste, il leur paraît en tout semblable, sauf sa faiblesse, plus grande chez lui que chez la plupart des autres espèces. Toutefois, sous cette enveloppe matérielle si infirme, est cachée une nature intelligente dont les destinées sont belles. Mais au commencement, elle ne donne aucun signe de sa présence. Elle existe latente et enveloppée ; elle sommeille profondément.

A quelles conditions passera-t-elle de la puissance à l'acte, de l'état d'enveloppement et d'inaction à l'état de développement et d'activité ? Ces conditions sont de deux sortes, organiques et morales. (1)

La première et la principale des conditions morales est la foi (naturelle). Au moyen de la foi, la parole, le Verbe illuminateur pénètre jusqu'au plus intime de de l'intelligence, y suscite les idées qui pouvaient y exister en germe, et beaucoup d'autres encore ; ou bien, si on l'aime mieux, la parole, tombant dans l'intelligence, la prépare, d'une façon, pour nous, souverainement mystérieuse, à concevoir les idées diverses dont nous la voyons s'enrichir successivement. Ainsi, peu à peu, l'homme est initié aux premiers rudiments de la religion et des mœurs ; ainsi il apprend à discerner ce qui peut soutenir sa frêle existence et ce qui tend à la détruire.

Ainsi il est conduit jusqu'au seuil de la science, dont le propre caractère est de se rendre compte ou raison de son objet.

L'enfant a donc un immense et universel besoin de croire ; la foi lui est toujours et partout indispensable ; sans elle, il périrait bientôt, ou tout au moins il ne pourrait mener sur la terre qu'une vie brutale. Mais aussi, comme il y est prédisposé ! Et quelle parfaite harmonie entre ses besoins et ses penchants !

La foi, dans le sens le plus général, est l'adhésion de l'esprit à ce qu'il ne comprend pas, sur le témoignage d'une autorité suffisante ou qu'il croit telle ; ou bien encore, la foi est la soumission à l'autorité en matière de croyance.

Or, voyez jusqu'où s'étend en ce genre la soumission de l'enfant ! Non-seulement les auteurs de ses jours, mais encore tous ceux qui par leur âge lui sont de beaucoup supérieurs, il les tient pour des oracles infaillibles ; sans examen, sans discussion aucune, il croit à leur parole ; confiance excessive, mais alors nécessaire. Au reste, bientôt des expériences, souvent répétées, apprennent à l'enfant à la restreindre dans de plus étroites limites. Plus d'une fois victime de sa crédulité, il cherche à distinguer l'autorité véritable d'avec

la fausse autorité, mais il n'a garde de renier toute autorité quelconque.

Jamais il n'en vient à cet excès ; non pas même quand, par le vice de son éducation et l'influence du milieu où il vit et respire, il lui arrive de se soustraire à l'autorité légitime. Car alors, il se fait l'esclave d'une autorité tyrannique et qui n'a sur son intelligence aucun droit.

Tel est l'homme à l'entrée de la vie : tel le voyons-nous aux premières années de son existence ; il montre pour l'autorité humaine, en matière de croyance, une soumission entière. Or, ce fait constant et universel, ce fait aussi ancien que l'humanité, aussi étendu qu'elle, est l'indice le plus frappant, le plus éclatant caractère par où se manifeste un principe constitutif ou une loi de notre nature raisonnable. En effet, de l'aveu de tous, à quoi reconnaît-on sûrement la nature d'un être ? N'est-ce pas au double caractère de constance et d'universalité ? Les accidents, les modes changent, suivant mille circonstances diverses ; la nature seule demeure immuable sous tous ces changements. Ces affirmations ne sont que l'application des notions les plus simples de l'ontologie, confirmée par l'expérience de tous les siècles.

Du reste, si l'on refusait de voir, dans le grand fait constaté plus haut, l'expression ou le produit d'une loi de notre nature, il faudra bien convenir au moins que ce fait est un fait ; or, comme tout fait suppose nécessairement une cause qui l'ait produit, je demande qu'on me signale la cause de celui dont nous discutons la valeur.

Evidemment, ici, l'on ne saurait invoquer comme on fait si souvent ailleurs, et sans raison plus d'une fois, les préjugés, ni l'éducation, ni les inventions des législateurs sacrés ou profanes. Le fait de la soumission universelle de l'individu humain à son origine et pendant la première période de son existence, à l'autorité en matière de croyance, est un fait rigoureusement primitif et dont par suite il ne faut pas chercher la cause hors de lui. Or, en lui-même, quelle est la raison ou la cause pourquoi l'enfant est ainsi soumis à l'autorité ? Ses besoins sans doute, son ignorance complète de toutes choses ; soit : mais voudrait-on soutenir par hasard que la soumission de l'enfant est le fait de sa raison ayant conscience de sa faiblesse, et concluant à s'étayer d'une autorité extérieure ? Une prétention de cette sorte ne saurait soutenir l'examen.

D'abord, si le fait dont nous parlons était le produit de la libre activité de l'homme, il ne présenterait point aux yeux une universalité constante ; il serait variable et divers, comme cette activité même ; autrement, l'effet serait plus grand que sa cause. Ensuite, comment supposer, au premier crépuscule de l'intelligence, la conscience de soi assez nette, assez ferme pour que l'on puisse observer spontanément son état intérieur, et distinguer quelque chose là où tout est confondu et enveloppé de ténèbre ? Et, quand même l'observation intérieure y serait possible, comment supposer la faculté de raisonner assez développée pour tirer des inductions des faits observés, à un âge où l'intelligence se dégage à peine des liens de la matière ? N'est-il pas évident qu'alors l'être humain ne peut avoir de soi qu'une conscience vague ou indécise ; qu'il n'est pas encore capable d'observation intérieure, et que l'instinct lui tient lieu du raisonnement dont la faculté, pour entrer

(1) Ulbagh's logic, p. 135.

en acte, présupposé un certain degré de développement de la nature intelligente? L'instinct sera donc la cause du fait dont vous demandez l'explication. Je l'avoue, mais cet instinct est-il lui-même l'ouvrage de l'homme ou de la nature? De la nature sans contredit. Cet instinct est donc naturel; cet instinct est donc un principe constitutif ou une loi de notre nature raisonnable.

Prenons garde, cependant, que ces inductions ne soient plus étendues que leur principe. Nous n'avons observé jusqu'ici que l'homme enfant. Nous est-il permis d'affirmer que ce qui lui est naturel, ce qui est une loi de sa nature, est naturel semblablement à l'homme parfait, et un principe, une loi de sa nature? Assurément. L'homme a-t-il donc dans l'âge mûr une autre nature que dans l'enfance? Lui est-il donné de perdre ou d'acquérir, par la succession des années, quelques facultés, quelques principes constitutifs de son être? Non, sans doute. Qu'est-ce que l'homme à sa plus haute puissance? C'est l'enfant développé, perfectionné. On le voit, sans peine, pour le corps; on le conçoit pour l'âme aussi aisément. Donc, en l'homme parachevé, je dois retrouver toutes les facultés, toutes les lois, tous les instincts, radicalement les mêmes que ceux d'abord observés dans l'homme enfant. Sans doute ils apparaîtront profondément modifiés, mais toujours seront-ils fondamentalement les mêmes. Si l'on n'admettait pas ces affirmations que je crois incontestables, il faudrait soutenir que dans le cours des âges divers qu'il parcourt, il se fait en l'homme une création nouvelle et que le temps emporte dans sa course l'identité radicale de l'être intelligent; toutes prétentions insoutenable et contraires à la raison.

Donc, dans l'homme aussi bien que dans l'enfant, je dois retrouver, à des états divers, il est vrai, mais toujours réel, l'instinct de soumission à l'autorité humaine en matière de croyance.

Transportons-nous maintenant sur le terrain des faits.

Après avoir raisonné *a priori*, observons. D'ordinaire, l'expérience opère la conviction et plus sûrement et plus promptement surtout que la spéculation métaphysique.

En fait, quoi de plus habituel à l'homme que la soumission à l'autorité, ou du moins, selon les conjonctures diverses, que sa prise en considération? Suivons-le d'abord dans l'ordre pratique de la vie; nous le considérerons ensuite parmi les travaux de la spéculation.

Dans l'ordre pratique, beaucoup mieux souvent que dans l'ordre théorique, se reflètent les vrais sentiments de l'homme, ceux qui lui sont le plus naturels. Ainsi, par exemple, le sceptique Hume croyait, disait-il, passablement à son système, dans la solitude du cabinet; mais il ne pouvait plus, au milieu de la société de ses semblables, y ajouter aucune foi. Ainsi, les Pyrrhoniens qui l'avaient précédé et ceux qui l'ont suivi, n'ont point paru s'écarter, principalement dans la gestion de leurs affaires temporelles, des règles usitées parmi les autres hommes. C'est que, l'intérêt même de notre existence étant engagé dans l'ordre pratique, le bien-faisant autour de la nature y a restreint davantage la sphère de notre libre activité: voilà pourquoi nous pouvons moins nous y soustraire aux lois qui nous gouvernent, que dans l'ordre spéculatif.

Eh bien! dans la conduite de la vie, l'autorité exerce un empire immense. Elle tient en main les intérêts

privés comme les intérêts publics. Voyez-vous le citoyen confier sa fortune et son honneur à un jurisconsulte; le malade, sa tête à un homme de l'art? Voyez-vous le voyageur, sous la conduite d'un pilote, affronter l'océan, en ses écueils et ses tempêtes? C'est que le citoyen, le malade, le voyageur ont foi en la probité et l'expérience de l'avocat, du médecin et du pilote; c'est qu'ils font acte de soumission à l'autorité humaine.

Mais, cet acte de soumission, combien le feraient-ils plus volontiers encore, et avec plus d'assurance, s'il était provoqué par l'assentiment de tous les hommes spéciaux de ces professions diverses!

Ce n'est pas tout, la société elle-même confie les biens, l'honneur et la vie de ses membres au jugement de l'autorité; à la majorité des votes d'un tribunal, d'un jury, d'une assemblée populaire, se décident souverainement des questions relatives à ce que l'homme privé a de plus cher au monde.

Il y a plus, ses propres destinées, son bonheur et sa vie, la société les remet aux mains de l'autorité. Dans un Etat républicain ou représentatif, la majorité des délégués de la nation fait des lois que d'avance la nation s'oblige à observer. La majorité des membres du pouvoir exécutif décide de la paix ou de la guerre, questions capitales s'il en fut jamais. Par eux est dirigé le vaisseau de l'Etat.

On sait bien qu'il est en leur pouvoir de le pousser sur les plus funestes écueils; et toutefois, moyennant certaines garanties qui sont bien loin de la soustraire entièrement aux dangers les plus graves, la société ne laisse pas de leur en donner le gouvernail.

Le pouvoir absolu de monarque s'environne d'un conseil de sages, et là, se prennent à la majorité, les résolutions les plus importantes.

Jusque dans les sociétés constituées contrairement à la religion et à la morale, la grande loi de l'autorité se trouve respectée; et le brigandage et la rébellion dûment organisée décident à la pluralité des voix; tant la soumission à l'autorité, tant sa prise en considération est naturelle à l'homme dans la pratique de la vie et des affaires!

Mais d'où vient que l'homme se soumet ainsi, en ce qui l'intéresse le plus vivement, aux décisions, aux jugements, à la conduite de l'autorité; qu'il s'y soumet avec une confiance d'autant plus grande, que d'une part, la voyant désintéressée, il la trouve, de l'autre, et plus universelle et plus unanime? N'est-ce point qu'il a foi en l'assentiment de ses semblables? N'est-ce pas qu'il les prend pour un organe de la vérité? Sans aucun doute. Par où l'on voit déjà que l'homme soumis à l'autorité dans l'ordre pratique, ne saurait la méconnaître dans l'ordre théorique. Cela ne pourra paraître que fort simple et naturel, si l'on songe que dans celui-ci se trouve la racine et le fondement de celui-là.

D'ailleurs, si l'autorité si puissante dans la pratique n'avait pas lieu dans le champ de la spéculation rationnelle, l'intelligence humaine serait comme scindée en deux grandes fractions que l'on ne pourrait relier ensemble; il y aurait dans notre nature une sorte d'hiatus ou d'anfractuosité destructive de l'unité de notre constitution intellectuelle; ce qu'on ne doit pas admettre en bonne psychologie.

Aussi, l'observation nous montre-t-elle l'autorité



étendant son empire dans l'ordre spéculatif comme dans l'ordre pratique.

Tout théoricien quelconque, tout inventeur de système est naturellement curieux de savoir ce qu'ont pensé avant lui, sur la même matière, ses devanciers, et ce que pensent encore ses contemporains. Ses idées ont-elles de l'affinité avec celles des plus grands maîtres, une douce joie inonde son âme; mais, si par eux d'avance, elles ont été rejetées et combattues, impossible à lui, quelque soit sa suffisance philosophique, de n'en point ressentir de l'amertume et du chagrin. Souvent on le verra, par suite, dégoûté de ses plus chères inventions.

Les plus fiers contempteurs de l'autorité humaine en matière de philosophie sont ravis de trouver un grand nom qui les protège; un homme a beau se proclamer sceptique, matérialiste, idéaliste..... c'est-à-dire, professer sans honte des doctrines condamnées par l'autorité du genre humain, vous le verrez, par une contradiction grossière, mais inévitable (car au fond de sa conscience, il se sent bien faible, seul contre tout), vous le verrez triomphant à la rencontre de quelqu'autre sophiste distingué, et même, plus d'une fois, d'un individu quelconque qui partage ses opinions. Combien d'athées ont célébré, joyeux, le phénomène imaginaire, et du reste tout-à-fait insignifiant, de quelques stupides sauvages trouvés dans les forêts, sans Dieu, sans culte et sans lois morales!

Bien plus, très-souvent, pour vouloir nier l'autorité légitime, on se fait l'esclave d'une autorité tyrannique; en sorte que, dans l'empire de la science, il en arrive à peu près comme dans les empires matériels, où la licence passe bientôt sous le joug du despotisme. C'est là un fait d'expérience journalière. Que de superbes esprits ayant rejeté l'autorité de la grande, antique et universelle Eglise, ont ensuite courbé la tête sous la main de simples individus! Qui ne connaît la grande énormité par où, en France principalement, la philosophie s'est rendue si tristement fautive au dix-huitième siècle? Le genre humain avait cru et croyait encore l'existence de Dieu et de l'âme spirituelle et immortelle. Quelques hommes illustres dans les lettres se prennent à nier ces vérités salutaires, et bientôt, des foules de beaux esprits, glorieux de marcher sous leurs enseignes, sont rangés autour d'eux en compagnies serrées. Échos fidèles, leur destinée se borne à redire les leçons des maîtres et à les porter au loin. Et cette destinée, ils la trouvent belle et digne d'envie; et pour eux, la croyance de quelques particuliers est de beaucoup préférable à la croyance de tous les hommes. Ils aiment mieux cent fois l'appellation de Voltairien que celle de catholiques ou d'universels.

Voulez-vous connaître et juger l'intime persuasion d'un homme? Employez le pari, dit le philosophe de Kapisberg. (1) Si la croyance n'est qu'apparente et simulée, ou bien si, étant réelle, elle n'est pas ferme et solidement établie, le pari le fera découvrir et d'autant plus sûrement qu'il sera plus considérable. Soumettons donc à cette pierre de touche la croyance de quiconque, en philosophie, professé le mépris de l'autorité, ou n'en tient pas compte.

Je suppose qu'un grand nombre de sages consultés par un *chercheur*, sur une théorie de sa façon, la jugent

fausse et inadmissible après un examen sérieux; que tous les sages de tous les temps et de tous les pays l'aient combattue, que le genre humain l'ait constamment rejetée, voudrait-il, pour en soutenir la vérité, engager sa fortune, son honneur, sa vie, au cas où l'on pourrait porter le débat devant un tribunal reconnu par tous infallible? Il n'aurait garde de tomber dans une telle extravagance, et la confiance qu'il affecte, maintenant, ferait bientôt place à la peur. Au contraire, cette confiance se maintiendrait inébranlable, si ce que nous avons dit lui être contraire le favorisait.

C'est donc un fait avéré que l'autorité exerce dans l'âge mûr, aussi bien que dans l'enfance, quoique en de moindres limites, une influence considérable. (1)

Et comment pourrait-il n'en être pas ainsi? Pour quoi l'enfance, au premier âge, manifeste-t-elle une soumission absolue à l'autorité? C'est qu'il est dans une ignorance complète de toute chose. En cet état, un instinct providentiel l'incline à croire à la parole de ceux qui savent. Mais l'homme, quel qu'il soit, ne doit-il point, à l'exemple du sage le plus vanté de l'antiquité payenne, avouer son ignorance sur une foule d'objets, et reconnaître que sa raison chancelle souvent sur la question la plus grave? Cela posé, rien de plus simple que de voir l'instinct qui le gouvernait en souverain, aux jours de son enfance, agir encore puissamment dans la suite, et le porter à prendre en considération l'opinion de ses semblables, et même, en certains cas, à embrasser pleinement leur croyance, sans en avoir, au préalable, discuté les motifs.

Or, puisqu'en matière de croyance, l'homme aussi bien que l'enfant, se sent spontanément incliné à respecter, à prendre en considération l'autorité humaine, et même quelquefois à s'y soumettre avec une confiance entière; que le respect de l'autorité se retrouve partout, dans tous les temps et dans tous les lieux; que le peu d'individus qui s'efforcent d'échapper à son influence, ne peuvent néanmoins jamais y réussir complètement; qu'ils la confessent malgré eux dans la pratique de la vie, et que souvent, après l'avoir expressément rejetée, ils la proclament de même, moyennant une transposition insensée; n'est-il pas clair, indubitable, que la soumission à l'autorité humaine, en matière de croyance, ou du moins, sa prise en considération, est une loi ou un principe constitutif de notre nature raisonnable? A quels signes donc pourrions-nous reconnaître une loi, un principe de cette sorte? Assurément, si une universalité, une constance aussi absolue que celle que nous venons de décrire pouvaient ne représenter que certains modes accidentels de notre être, il faudrait bien dire que tout ce qui tient à sa nature, à son essence, se dérobera pour jamais à nos regards. Mais si la soumission à l'autorité, si sa première considération est une loi de notre nature, l'on en devra conclure tout d'abord que ce respect pour l'autorité, cette soumission à l'autorité humaine sont légitimes. En effet, de deux choses l'une: ou il est vrai que nous sommes constitués de telle sorte que les lois de notre nature raisonnable, dûment appliquées, ne peuvent nous induire en erreur, ou bien cela n'est pas vrai. Dans le premier cas, l'induction que nous venons de tirer ne saurait être con-

(1) Origène dans son ouvrage contre Celse, liv. 1, ch. IX. X et XI, constate et célèbre le fait de cette prédisposition à croire à l'autorité, comme à tous les hommes.

(1) Critique de la raison pure.



testée; dans le second cas, l'on est conduit au scepticisme.

Ainsi, déjà apparaît certaine, indubitable, la légitimité de la soumission à l'autorité humaine, de la prise en considération de cette autorité en matière de croyance philosophique.

Mais il faut la prouver directement.

(A continuer.)

## Le Mouvement Catholique dans l'Anglicanisme.

(Suite et fin.)

### III.

Mais à mesure que la nouvelle école poursuivait ses recherches, elle se voyait plus irrésistiblement attirée vers l'enseignement et les pratiques de l'Eglise romaine. Ce caractère d'inconséquence, que nous avons signalé plus haut comme le caractère propre de l'anglicanisme, se montrait avec plus d'éclat aux yeux de tous les spectateurs désintéressés de ce mouvement. Seuls, les jeunes écrivains, fascinés par leur propre enthousiasme, se faisaient illusion sur le terme auquel leurs tendances devaient inévitablement les conduire. Ce terme leur était pourtant indiqué avec une égale instance par les protestants et par les catholiques.

Rien n'était, en effet, plus singulier et plus contradictoire que la position de cette école. Pour régénérer l'anglicanisme, elle en appelait à des principes qui tous la contraignaient de revenir au catholicisme.

Elle en appelait avant tout à l'antiquité.

Tout ce que l'Eglise des premiers siècles avait respecté et pratiqué, elle voulait le rétablir en Angleterre. Mais, pour cela, il fallait emprunter à l'Eglise catholique les institutions que la Réforme avait renversées : non-seulement l'autorité épiscopale, que la suprématie royale avait réduite à néant en Angleterre; mais la sainte messe, les sept sacrements et en particulier la confession et l'extrême-onction, les offices quotidiens, le bréviaire, les prières pour les morts, les jeûnes et l'abstinence. Il fallait surtout reconnaître au plus tôt la suprématie du siège de Rome : car il n'est rien que l'antiquité ait si fort vénéré, rien que les premiers Conciles aient proclamé plus hautement, dont les saints Pères aient plus énergiquement démontré la nécessité (1).

La nouvelle école aimait surtout à s'appuyer sur la succession apostolique de ses Evêques, et elle se glorifiait de posséder tous les privilèges que les saints Pères attribuent aux Eglises dans lesquelles cette succession n'a pas été interrompue. Mais on lui prouvait, par les mêmes saints Pères, que la première condition pour jouir de ces privilèges est la légitime nomination des Evêques, qui constituent la chaîne apostolique et la perpétuité des traditions. Quand donc on lui aurait accordé ce que les catholiques ont constamment nié, que l'ordination des nouveaux Evêques anglicans sous Elisabeth avait été valide, il n'en demeurerait pas moins constant que la succession apostolique avait été interrompue :

(1) Nous ne faisons que résumer ici les remarquables travaux publiés par le Cardinal Wiseman dans la *Revue de Dublin* à l'époque où parurent les *Tracts for the times* et réunis ensuite en trois volumes sous le titre *Essays on various subjects*. L'éminent écrivain accable les anglicans sous le poids des textes décisifs qu'il emprunte à l'antiquité ecclésiastique.

1<sup>o</sup> parce que tous les nouveaux Evêques, sauf un seul, avaient été violemment intrus dans leurs sièges par l'autorité royale et contrairement aux saints canons; 2<sup>o</sup> parce qu'ils avaient repoussé les traditions conservées de temps immémorial dans leurs Eglises.

Un troisième principe fondamental de la nouvelle école était l'unité de l'Eglise : comment, en effet, aurait-elle pu revenir à l'antiquité sans rencontrer à chaque page dans les écrits des Pères et dans les décrets des Conciles, les plus terribles anathèmes contre ceux qui brisent cette unité? Aussi, les auteurs des traités n'hésitèrent-ils pas à tourner ces sévères sentences contre les dissidents qui, à diverses époques, s'étaient séparés de la communion anglicane : ils nommaient Wesley un hérésiarque; quelques-uns même poussaient la naïveté jusqu'à sommer les catholiques de quitter la grande unité du monde chrétien pour embrasser la petite unité anglicane, de sortir du vaisseau pour entrer dans la nacelle (1). Mais catholiques et dissidents leur répondaient de commun accord que personne n'avait moins qu'eux le droit de parler d'unité : qu'ils ne possédaient aucune unité réelle dans leur Eglise, puisque la base de toute unité, qui consiste dans la profession d'une même foi, leur manquait absolument; que non-seulement ils n'avaient pas l'unité de fait, mais qu'ils étaient même privés de l'unité de droit, puisqu'ils n'avaient aucune règle de foi nettement définie et unanimement acceptée. On leur demandait à quel titre ils prétendaient appartenir à l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique, alors que cette Eglise, répandue dans tout l'univers, les rejetait de sa communion et que l'Eglise grecque elle-même anathématisait leurs erreurs.

Mais la partie la plus contradictoire du nouveau système était celle qui regardait l'autorité de l'Eglise. Cette autorité, nous l'avons vu, était une des principales armes des *tractairiens*. Ils n'avaient rien plus à cœur que de renverser la théorie protestante du jugement privé, et d'inculquer aux chrétiens la nécessité de se laisser guider dans les choses de Dieu par ceux que Dieu a mis en sa place. Mais cette autorité si clairement établie par l'Ecriture et par la tradition des premiers siècles, il était impossible aux néo-anglicans d'en fixer l'étendue et d'en indiquer le sujet. D'après le sens qu'ils donnaient au vingtième article (2), cette autorité s'étendait non-seulement à l'interprétation de l'Ecriture, mais encore aux matières que l'Ecriture n'a pas claire-

(1) Ce mot fut prononcé vers l'époque dont nous parlons par un des promoteurs du mouvement *tractairien*, à propos du projet formé par ses collègues de se séparer de l'anglicanisme pour fonder une Eglise libre. "Ne parlons pas de cela, répondit-il : nous avons déjà quitté le vaisseau pour entrer dans la nacelle; il ne manquerait plus que de quitter la nacelle pour nous enfermer dans un tonneau." Celui qui parlait ainsi a depuis adopté un parti plus sage; il a quitté la nacelle, mais ce n'a été que pour rentrer dans le grand vaisseau de saint Pierre.

(2) Voici cet article, où se montre peut-être mieux que dans tous les autres le caractère indiqué plus haut d'un compromis contradictoire entre l'erreur et la vérité : "L'Eglise a le pouvoir de décréter des rites ou cérémonies, et elle a l'autorité dans les controverses de foi; et cependant il n'est pas permis à l'Eglise d'ordonner quoi que ce soit en opposition avec la parole de Dieu écrite; et elle ne peut pas non plus exposer un passage de l'Ecriture de manière à le mettre en contradiction avec un autre passage. Par conséquent, quoique l'Eglise soit le témoin et la gardienne de la Sainte-Ecriture, comme elle ne peut rien décréter qui lui soit contraire, elle ne peut pas non plus rien imposer (*en force*) qui n'y soit contenu."

ment décidées et qui intéressent la foi chrétienne ; seulement, à l'égard de ces questions non contenues dans l'Écriture, l'Église n'a que le droit de proposer ses décisions, elle n'a pas le droit de les imposer. Il était facile de battre en brèche une pareille théorie. Qu'est-ce, en effet, qu'une autorité qui peut porter des sentences, et qui ne peut pas les imposer ? Est-il possible dans les questions doctrinaires, de distinguer ces deux pouvoirs ? A qui appartiendra-t-il de juger si les décisions données par l'Église sont renfermées dans l'Écriture, contraire à l'Écriture, ou simplement étrangères à l'Écriture ? Puisqu'elle peut se tromper, comme l'article le suppose évidemment, c'est à chaque fidèle d'examiner si elle se trompe. Voilà donc le jugement privé constitué juge suprême de l'Église et de la foi. Et dans l'interprétation même des divers passages de l'Écriture, l'autorité de l'Église, quoique plus étendue en apparence, n'est pas en réalité plus solide. N'est-ce pas encore à chaque fidèle qu'il appartiendra de s'assurer que cette interprétation n'est pas contraire à d'autres passages ? De deux choses l'une : ou l'Église enseignante est infaillible, ou elle peut se tromper ; si elle peut se tromper, sa parole ne peut être la suprême règle de foi, et le principe protestant du jugement privé est le seul vrai ; si elle est infaillible, il reste à montrer comment et par qui s'exerce cette infaillibilité.

Et c'est ici surtout que le système de la nouvelle école devenait inextricable. On les sommait de montrer cette Église à laquelle ils attribuaient une si grande autorité : ce ne pouvait être ni l'Église romaine ni l'Église grecque, qui s'accordaient à anathématiser l'anglicanisme ; ce n'était pas non plus l'Église anglicane, qui protestait de la manière la plus solennelle contre les théories de ses nouveaux défenseurs. Pas un Evêque n'était pour eux ; la plupart leur étaient ouvertement opposés ; une très-grande partie du clergé anglican proclamait hautement que la Bible avait seule une autorité réelle en matière de foi. Les traictairiens ne pouvaient donc mettre en avant leur principe de l'autorité de l'Église sans qu'il se tournât contre eux.

Du reste, l'Église anglicane aurait-elle une autorité réelle, qu'elle n'en serait pas plus avancée : car elle est complètement privée des moyens nécessaires pour exercer cette autorité ; elle ne peut faire aucun acte collectif que sous le bon plaisir du gouvernement, qui se réserve le droit de sanctionner ou d'admettre ses décrets.

Enfin, de quel front pouvait-on attribuer à l'Église anglicane une autorité quelconque qui n'appartint à bien plus juste titre à l'Église romaine ? Les traictairiens avouaient eux-mêmes que cette autorité qu'ils revendiquaient pour leur Église ne résidait en elle qu'autant qu'elle était une branche de l'Église universelle, seule infaillible et seule souveraine. Mais comment était-elle une branche de ce grand corps, alors que le corps entier la repoussait ? et comment l'autorité de cette seule branche pouvait-elle prévaloir sur celle du corps entier qui l'avait condamnée ? Rien n'est plus évident : entre la doctrine catholique et le pur protestantisme, entre l'Église infaillible et le libre examen, il n'y a pas de milieu. Invoquer la tradition, proclamer l'unité de l'Église, en appeler à son autorité et repousser la seule Église qui ait une autorité vivante, une unité réelle, une tradition non interrompue, c'est se condamner soi-même. Loin de vaincre le protestantisme au moyen de ces armes si puissantes dans les mains des

catholiques, les anglicans ne peuvent que se blesser eux-mêmes d'autant plus grièvement qu'ils les manient avec plus d'énergie.

## IV.

On s'étonnera sans doute que ces traditions n'aient pas été immédiatement aperçues par les auteurs des *Traicts*, parmi lesquels plusieurs n'étaient pas moins remarquables par la pénétration de leur esprit que par l'étendue de leur érudition. Notre étonnement cesserait si nous pouvions nous faire une juste idée du pouvoir qu'exercent sur l'intelligence la plus droite et la plus lucide les préjugés inoculés dès l'enfance. Pour l'intelligence comme pour la volonté, les habitudes deviennent une seconde nature. On s'accoutume si bien à considérer toutes choses d'un certain point de vue, qu'on devient en quelque sorte incapable de les envisager autrement. Les préjugés forment dans l'esprit une sorte de moule, dans lequel on jette instinctivement les connaissances acquises plus tard. Ce qu'on voit, ce qu'on entend, ce qu'on lit, tout subit l'influence des idées préconçues et contribue ensuite à fortifier leur empire. Plus que tous les autres hommes, les écrivains sont exposés à subir cette tyrannie : car rien n'a plus de pouvoir pour aveugler l'intelligence que l'ardeur avec laquelle on se passionne pour la défense d'une cause. Tous les arguments nouveaux qu'on apporte pour la soutenir, tous les faits qu'on énonce ou qu'on explique, toutes les professions de foi qu'on met au jour, toutes les attaques qu'on se permet contre la cause adverse, sont autant de liens nouveaux dont on se charge, autant de nouveaux obstacles qu'on accumule dans le chemin qui seul pourrait ramener à la vérité.

Nous ne parlons pas des difficultés morales qui arrêtent l'homme poussé par sa conscience à changer de religion. Condamner tout ce qu'on avait été accoutumé dès l'enfance à aimer et à vénérer ; sacrifier sa fortune, sa position, son avenir, ses espérances ; se jeter dans l'inconnu, briser les liens les plus doux, devenir pour les siens un étranger et ouvrir un abîme entre son propre cœur et les cœurs auxquels on est le plus intimement lié, n'est-ce pas un véritable martyre qu'il faut subir avant d'avoir reçu les grâces qui accompagnent la profession de la vraie foi ? Si nous pesions bien ces difficultés morales et les difficultés intellectuelles bien plus insurmontables encore, nous ne nous étonnerions pas qu'elles puissent arrêter encore beaucoup d'âmes de bonne volonté ; nous nous étonnerions plutôt qu'il ait pu se trouver, au sein de l'anglicanisme, un si grand nombre de cœurs assez généreux pour n'en tenir aucun compte.

Nous ne nommerons pas ici tous ces illustres champions de l'anglicanisme qui, semblables à Paul renversé sur le chemin de Damas, sont devenus les plus dévoués défenseurs de cette Église sainte qu'ils avaient si ardemment combattue. Parmi eux, nous comptons les hommes dont l'Université d'Oxford était le plus justement fière il y a trente ans, des dignitaires de l'Église anglicane devant lesquels s'ouvrait le plus brillant avenir et qui ont préféré l'opprobre du Christ à toutes les richesses de l'Égypte. Plus ils avaient montré de dévouement à l'Église anglicane et plus a eu de force le témoignage qu'ils ont été contraints de rendre contre elle en l'abandonnant ; leur soumission à l'Église catho-

lique a été, au contraire, d'autant plus méritoire pour eux et d'autant plus glorieuse pour elle, qu'ils avaient plus longtemps nourri contre elle de haineux préjugés. Ils ne pouvaient mettre plus d'obstination à défendre l'une après l'autre contre l'irrésistible pouvoir de la vérité et de la logique toutes les positions où la doctrine de leur Eglise peut être soutenue avec quelque probabilité; et c'est pour cela que la nécessité où ils se sont vus de rendre enfin les armes était plus propre à entraîner à leur suite tous ceux qui combattaient à côté d'eux. On peut dire d'eux ce que saint Grégoire dit de l'apôtre saint Thomas: que leur longue inérodulité a été permise de Dieu afin de fortifier la foi d'un grand nombre.

Il s'en faut bien pourtant que le parti tractairien soit entré en masse dans le sein de l'unité. Quelques-uns de ses promoteurs, au contraire, ne voulant ni embrasser la vérité tout entière, ni persister dans un système dont ils avaient reconnu le vide et l'inconséquence, ont abandonné toute religion positive et se sont jetés dans le scepticisme. L'ensemble du parti, sans répudier ses premières tendances, leur a donné une direction toute différente. On semble s'être accordé à laisser de côté les questions dogmatiques, dont la discussion avait été si funeste à l'anglicanisme, et on s'est attaché aux pratiques et aux cérémonies qui ont paru propres à raviver la froideur glaciale de ce culte. On s'est flatté de pouvoir retenir par ce moyen les âmes ardentes qui étaient tentées d'aller chercher dans l'Eglise catholique la satisfaction de leurs pieuses aspirations.

De là un second mouvement assez semblable au premier dans sa forme extérieure, mais tout opposé dans son esprit. Aujourd'hui, comme il y a trente ans, on revient à l'antiquité et l'on rétablit une forme d'institution que la révolution du seizième siècle avait renversée; mais, au lieu qu'il y a trente ans on voulait avant tout faire porter la réforme sur la doctrine, aujourd'hui on s'occupe presque exclusivement du rituel. Il y a trente ans, on tenait à être catholique plus encore qu'on ne tenait à n'être pas romain; aujourd'hui, l'on semble tenir beaucoup plus à rester éloigné de Rome et à neutraliser l'attraction qu'elle exerce sur les âmes, par les moyens mêmes qui jadis servaient à la fortifier. Aussi les autorités de l'Eglise anglicane sont-elles beaucoup moins contraires au mouvement présent qu'elles ne l'étaient il y a trente ans au mouvement tractairien. On permet au Dr. Pusey d'établir des communautés à l'instar de nos couvents, de confesser et d'imiter autant que cela lui plaît les pratiques de l'Eglise catholique. On ne s'irrite plus, comme autrefois, contre les ornements sacerdotaux, les chandeliers, les autels richement ornés, les encensements. Tous ces usages, qu'on anathématisait autrefois comme autant d'actes de l'idolâtrie papiste, sont aujourd'hui tolérés et encouragés. Ceux mêmes qui les regardent comme des momeries ridicules ne trouvent pas mauvais que les esprits faibles auxquels ces momeries sont nécessaires trouvent à amuser leurs caprices enfantins au sein de l'Eglise nationale.

Nous ne prétendons pas que la tactique que nous venons d'analyser ait été froidement et systématiquement combinée par aucun homme vivant; nous croyons au contraire que chez la plupart de ceux qui l'ont mise en œuvre, elle s'allie avec une grande bonne foi. Cette tactique n'en a pas moins été suivie, et il faut bien avouer qu'elle a eu un certain succès. Depuis que le mouvement néo-anglican a pris cette direction nouvelle,

les conversions au catholicisme ont été beaucoup moins nombreuses. En revanche, on nous assure qu'il s'est opéré au sein de l'anglicanisme des changements très-remarquables. Il y a maintenant à Oxford, pour ne pas parler du reste de l'Angleterre, grand nombre de jeunes gens qui se confessent et reçoivent fréquemment la Cène, tandis qu'il y a quarante ans la confession était complètement hors d'usage et la Cène était à peine célébrée tous les trois mois dans les chapelles des collèges. Il est impossible que ces pratiques, toutes dénuées qu'elles sont de la grâce *sacramentale*, n'exercent pas, par les efforts qu'elles provoquent, une très-heureuse influence sur la conduite de ceux qui les adoptent. Et nous ne pourrions que bénir Dieu du mal qu'elles préviennent et du bien dont elles sont le principe, si ces résultats ne servaient pas malheureusement à aveugler un grand nombre d'anglicans. Mais nous avons tout lieu de croire que c'est en ce moment le plus puissant de tous les obstacles qui retiennent loin de l'unité catholique des hommes que toutes leurs aspirations devraient y ramener. Dans ces heureux fruits produits par l'imitation des pratiques catholiques, ils voient des signes de la présence du Saint-Esprit au milieu d'eux, et par conséquent des attestations divines en faveur du système doctrinal qu'ils se sont forgé. Ils oublient que le méthodisme a produit à son origine des effets tout semblables; ils ne voient pas que de nos jours le *spiritisme* se vante, lui aussi, de l'efficacité de ses enseignements pour la réforme des mœurs. En vain l'antiquité ecclésiastique, à laquelle ils en appellent sans cesse, leur crie d'une voix unanime que le premier devoir de tout chrétien est de rester uni à l'Eglise catholique, et que tous les autres signes sont trompeurs s'ils ne sont accompagnés du grand signe de l'unité, ils persistent à soutenir qu'ils sont dans l'unité puisqu'ils ont le Saint-Esprit avec eux, et que l'Eglise anglicane, quoique séparée extérieurement des autres Eglises, est en réalité une branche vivante de la grande Eglise catholique.

V.

Et cependant la divine Providence a permis que cette même Eglise anglicane, qu'ils s'obtiennent à vouloir faire catholique malgré elle, ait fait depuis quelques années plus qu'il ne fallait pour les tirer de leur illusion. Depuis bien longtemps les autorités qui la gouvernent n'avaient pas manifesté par des actes aussi authentiques leur mépris pour l'orthodoxie et leur volonté de faire cause commune avec les sectes protestantes du continent. Nous avons déjà signalé le premier de ces actes, la nomination du Dr. Hampden, champion déclaré du rationalisme, à la chaire royale de théologie d'Oxford. Grand fut alors l'émoi de toute la partie orthodoxe de l'Université: meetings, discours, protestations, rien ne fut épargné, mais tout fut inutile. Le Dr. Hampden fut maintenu dans sa chaire: bientôt même il fut élevé à un siège épiscopal. Les protestations recommencèrent alors de plus belle; on alla jusqu'à essayer de rendre aux chapitres le droit d'intervenir activement dans l'élection des évêques; mais, pour faire cesser ces velléités d'opposition, il suffit de rappeler aux récalcitrants les peines portées par la loi contre les violateurs de la suprématie royale. Ils se turent donc et ils purent se convaincre que cette pauvre Eglise pour laquelle ils revendiquaient

la plénitude de l'autorité apostolique, ne jouissait pas même d'une ombre de liberté.

En 1842, nouveau crève-cœur pour les *anglo catholiques*. Le gouvernement prussien se concerta avec le gouvernement anglais pour établir à Jérusalem un évêque chargé de réunir dans une même Église les anglicans et les membres de la communion protestante dite évangélique. L'Archevêque de Cantorbéry, assisté de deux autres évêques, consacra le Dr. Alexander, choisi de commun accord pour remplir ce poste; tous les autres membres de l'épiscopat anglais approuvèrent, au moins par leur silence, cette mesure et ordonnèrent des quêtes dans leurs diocèses pour en faciliter la réalisation. Il était impossible d'imaginer une manière plus authentique de reconnaître la communion de l'Église anglicane avec les sectes que les tractairiens regardent tout comme hérétiques. Comment après cela peuvent-ils nier que leur Église soit également schismatique et entachée d'hérésie?

En 1847, elle leur en donna une preuve bien plus significative encore. Un ecclésiastique connu par ses idées complètement hétérodoxes au sujet du baptême, dont il niait l'efficacité, fut nommé par le gouvernement à la cure de Bramfordspeke, dans le diocèse d'Exeter.

L'évêque anglican de ce diocèse, le Dr. Philpots, zélé promoteur des doctrines de la haute Église, refuse de donner l'institution au candidat s'il ne rétracte ses erreurs. Celui-ci en appelle au tribunal du métropolitain, qui le condamne. Il porte alors la cause au Conseil privé, qui décide en sa faveur.

L'évêque pourtant ne se tient pas pour battu. Le Conseil privé est bien le tribunal souverain en matière ecclésiastique; et pourtant le Dr. Philpots parvient, par je ne sais quel procédé, à saisir de l'affaire la Cour de l'Échiquier. Après trois jours d'orageux débats, le juge de cette Cour confirma la sentence du Conseil privé et condamna l'Évêque à mettre M. Gorham en possession de sa cure, quoiqu'il n'eût en aucune manière rétracté ses erreurs. Le Dr. Philpots eut satisfaction à sa conscience en écrivant aux paroissiens de Bramfordspeke que leur pasteur était notoirement hérétique, mais qu'il n'avait pu le repousser plus longtemps, sans s'exposer à être poursuivi devant les tribunaux.

Une pareille énormité ne pouvait manquer de provoquer une nouvelle protestation du parti pusciste. Ses membres, et Pusey à leur tête, déclarèrent que l'Église anglicane était obligée de se purger authentiquement de la tache d'hérésie que le jugement du Conseil privé lui infligeait, et que, si elle ne remplissait ce devoir, les amis de l'orthodoxie se verraient contraints de se séparer d'elle. L'Église anglicane fut sourde à ces menaces. Loin de repousser l'ignominieuse servitude qui pesait sur elle, elle y adhéra formellement dans la personne de ses deux archevêques et de onze évêques.

L'année dernière, un jugement également significatif a été rendu par le Conseil privé, qui est le tribunal suprême dans les questions ecclésiastiques. Quelques-uns des membres distingués du clergé anglican avaient publié, sous le titre d'*Essays and reviews*, un livre écrit dans un esprit tout rationaliste, dans lequel ils attaquaient, par les insinuations les plus transparentes, non-seulement plusieurs dogmes révélés, mais la base même de la révélation, c'est-à-dire l'inspiration divine des saintes Écritures. Ce livre, lu partout avec une grande avidité, produisit en Angleterre un immense scandale,

en présence duquel le clergé de l'Église établie ne crut pas pouvoir rester inactif. Il paraissait par trop exorbitant que des hommes nommés et pensionnés pour défendre la doctrine chrétienne s'en fissent publiquement les agresseurs. Leur livre fut donc déposé au Conseil privé; et la majorité des juges ecclésiastiques chargés par ce tribunal de porter la sentence, condamna les écrivains à se rétracter ou à abandonner leurs bénéfices. Mais le lord Chancelier et les autres juges laïques furent d'un avis différent, et cet avis prévalut. Il fut donc authentiquement démontré à tous ceux qui ne fermèrent pas les yeux à l'évidence: 1° que l'hérésie et l'incrédulité pouvaient être enseignées par les docteurs de l'Église d'Angleterre, à la seule condition qu'ils sauraient la revêtir de certaines formes propres à la faire pénétrer plus doucement dans les esprits; 2° que, dans les questions les plus manifestement ecclésiastiques, une majorité de juges laïques, que rien ne peut empêcher d'être ouvertement incrédules, l'emporte sur l'opinion des Evêques et prononce des jugements auxquels l'Église anglicane est obligée de se soumettre.

Nous avons besoin de nous rappeler ce qui a été dit plus haut de la force du préjugé, pour comprendre qu'on puisse encore de bonne foi voir quelque chose d'apostolique et d'orthodoxe dans une Église qui subit sans résistance une pareille tyrannie. Chacun de ces actes de l'Église anglicane est un énorme rocher qu'elle a fait rouler dans la voie moyenne, *via media*, qui seule paraissait pouvoir ouvrir une issue au labyrinthe de contradictions dans lequel elle est engagée. Et pendant ce temps, l'homme qui avait contribué plus que tous les autres à frayer cette voie, le R. P. Newman, la fermait complètement par l'irrésistible argumentation qui se cache sous les simples récits de son *Apologie*. "Seigneur, disait le Prophète, vous avez fermé avec des pierres carrées la voie dans laquelle je marchais." Le Dr. Pusey pourra bientôt, nous l'espérons, adresser à Dieu en forme d'actions de grâces la plainte du Prophète. En le voyant s'avancer de nouveau, avec une imperturbable sérénité, dans cette voie que ses meilleurs amis ont été contraints d'abandonner depuis longtemps, nous sommes assurés qu'à mesure qu'il avancera il se convaincra mieux qu'il se perd dans une impasse.

H. RAMIÈRE, S. J.

## Lettre Sur l'Instruction Chrétienne de la Jeunesse.

(Suite et fin.)

Ici, nous ne pouvons nous empêcher de signaler l'illusion de certains parents, qui essayent de justifier leur conduite en la comparant à celle d'hommes tout-à-fait irréligieux. Je tiens, nous dira un père de famille, à ce que mon fils assiste aux offices de sa paroisse, et je ne pourrais souffrir qu'il s'éloignât de la table sainte, surtout au jour de la première communion. Vous avez raison, mon frère; mais vous qui exhortez votre enfant à s'acquiescer du devoir de la prière, priez-vous vous-même? vous qui voulez que votre fils s'assoie à la table des anges, pourquoi ne vous voit-on jamais y prendre place? pourquoi ne pas venir entendre dans nos églises la divine parole, qui serait une douce lumière pour votre esprit et un allègement pour votre cœur oppressé par tant de peines? Est-ce donc que vous suivriez l'ex-

emplé de ces pharisiens, hommes justes en apparence, auxquels le Sauveur du monde adressait ce saignant reproche, qu'ils imposaient de lourds fardeaux aux autres sans les vouloir toucher du bout du doigt ? Je dis qu'ils peuvent être lourds, non pas en eux-mêmes, mais par la manière dont vous voulez forcer vos enfants à les accomplir ; car il y a dans la correction et les réprimandes deux excès à éviter : le premier serait de traiter les enfants avec trop de rigueur, de les frapper avec colère, de leur ôter toute confiance en les réduisant au silence aussitôt qu'ils ouvrent la bouche. S. Paul reprend cette conduite : Prenez garde, dit-il, de provoquer vos enfants au ressentiment en les corrigeant avec trop de dureté, et de les rendre ainsi faibles et pusillanimes. Cette éducation grotesque arrête le développement de leurs facultés ; ils deviennent embarrassés, hypocrites et souvent vicieux. Cet excès au reste est beaucoup moins commun que celui qui résulte d'une éducation molle et négligée, d'un certain laisser-aller, je dirai plus, de cette paresse naturelle des parents lorsqu'il s'agit d'en venir à la correction. Pendant ce temps les défauts de l'enfant croissent, et bientôt il n'est presque plus possible de les déraciner : comme cet arbrisseau faible qu'une main peu robuste peut arracher, mais qui étant devenu un arbre résiste aux efforts de plusieurs hommes réunis. Ne reprenez pas cependant votre enfant pour des sujets trop légers et sans importance pour sa conduite morale. Donnez quelque chose à la légèreté de l'âge : mais lorsque vous apercevrez des fautes réelles, un vice naissant, corrigez-le promptement. Il est même des occasions où le Sage avertit les parents d'user d'une correction plus sévère, c'est lorsqu'il s'agit de certains défauts qui pourraient dégénérer en habitudes dangereuses et compromettre leur bonheur futur. Si vous mollissez en cette circonstance, vous manquerez peut-être toute l'éducation de votre fils. Ce premier défaut en amènera un autre. Surtout conservez votre autorité, et si vous apercevez que votre enfant vous résiste dans un âge tendre encore, prenez à tout prix l'ascendant qui vous est nécessaire ; sans cela vous ne réaliserez que faiblement le plan d'éducation que vous vous êtes proposé, si tant est qu'il ne soit pas mis à néant. Il est incroyable combien est grand le nombre de parents qui sont cause, par leur insouciance, leur coupable négligence, de la mauvaise conduite de leurs enfants. Quelquefois, fatigués de tant d'insubordination, ils veulent reprendre une autorité qu'ils ont laissée échapper ; mais leurs efforts sont inutiles, et leurs larmes n'arrêteront pas le mal qui croîtra de jour en jour. Faites plier à la règle votre fils, dit le Sage, tandis qu'il est encore jeune, de peur qu'il ne refuse de vous écouter plus tard, et que votre âme ne soit comme percée d'une irréparable douleur.

Finissons par quelques avis, et disons encore aux parents : Étudiez le caractère de vos enfants. Les mêmes moyens ne peuvent être employés à l'égard de tous, bien que les principes soient invariables. Il est des caractères vifs qu'il faut modérer ; il en est de timides qu'il faut encourager. D'autres sont apathiques, et il faut les stimuler. On en trouve de flegmatiques, que l'on peut rendre fermes pour le bien ; comme il en est de sensibles, que l'on doit gagner et attirer par le charme puissant de la vertu. Le grand art dans l'éducation n'est pas d'étouffer les passions, mais de les bien diriger. On ne peut tenir les enfants isolés, il est bon qu'ils se montrent affables à l'égard de tous, afin d'apprendre à

aimer les hommes et à se rendre utiles à la société. Ce qui est important, c'est qu'ils ne contractent pas de liaisons avec des amis dangereux, qu'ils ne soient point à la merci de personnes inconnues, de domestiques peu sûrs. Les parents doivent exercer ici une grande vigilance. Hélas ! combien, en faisant un retour vers le premier âge, pourraient se dire : Un tel m'a séduit, celui-ci a été la première cause de mes égarements ! Vous, mères de famille, vous qui habitez les campagnes, ne fermez jamais les yeux sur les démarches de votre fille ; ne lui permettez pas ces délassements qui se prolongent bien avant dans la nuit. Se peut-il que vous soyez tranquilles et que vous vous livriez sans crainte au sommeil, tandis que votre fille est seule ou dans la société de compagnes légères et imprudentes ? Et si vous allez jusqu'à encourager ces divertissements d'où la réserve et la pudeur sont bannies, divertissements qui ne se passent plus à la clarté du jour, mais en quelque sorte dans les réduits obscurs de la licence ; si vous ne méritez pas le nom de mère, le compte que vous aurez à rendre à Dieu sera terrible ; car vous aurez abandonné l'enfant dont il vous avait confié la garde. Non seulement elle ne conservera pas longtemps cette aimable modestie qui faisait son plus bel ornement, mais je ne sais si elle aura longtemps pour vous le respect et les égards qui vous sont dûs. Dès que les danses voluptueuses et les spectacles corrupteurs ont fait sentir leurs coupables attrait, n'attendez plus de la jeunesse les vertus simples et la joie naïve qui faisaient le bonheur du foyer domestique. Heureuses les paroisses où les jeunes filles peuvent être confiées à de sages institutrices, à de saintes religieuses, qui savent leur ménager d'innocentes récréations ! Heureux les pasteurs qui ont su former une petite réunion de jeunes gens vertueux, qui puissent être l'exemple de ceux de leur âge ; car ils sont encore plus tyrannisés par le respect humain, et tout conspire à les entraîner vers l'abîme du libertinage et de l'irréligion.

Il est un avis que nous croyons devoir encore adresser aux parents, c'est de faire aimer de bonne heure le travail à leurs enfants, et d'avoir soin qu'ils embrassent une profession quelconque. Le jeune homme laissé à lui-même, sans avenir, est livré à tous les vices qui sont la suite ordinaire de l'oisiveté. Un nom et une grande fortune ne le sauveront pas de l'indigence et du mépris ; il aura bientôt dissipé sa fortune dans le jeu et les désordres de tout genre. Le monde ne le saura peut-être pas, mais le père et la mère qui ne peuvent l'ignorer en seront accablés de douleur ! Ah ! pourquoi ont-ils été si complaisants et si aveugles sur les défauts de leurs enfants ? Ils n'ont pas eu foi en la Providence, ils ont craint les bénédictions que le Seigneur répand sur les nombreuses familles, et Dieu dans sa justice a exaucé leur souhaits : ils n'ont eu qu'un fils, qu'une fille, dont ils ont fait leur idole ; mais ces frêles existences ont été frappées, et il ne reste plus aujourd'hui à ces parents infortunés que l'isolement et les regrets.

Un mal qui travaille la société, c'est la cupidité, que nous avons déjà signalée comme la compagne inséparable du luxe, et qui vient exercer sa fatale influence sur les mariages. C'est là un vice que je pourrais appeler originel. On ne demande plus aujourd'hui quelle est la vertu, la religion de l'époux ou de l'épouse, mais quelle est leur fortune. Les futurs époux eux-mêmes n'ont aucune idée de l'importance et des conséquences de leur vocation ; ils se marient comme au temps du déluge,

sans réflexion, sans prévoyance aucune, sans songer à se ménager les grâces si nécessaires pour accomplir les devoirs de leur saint état et en supporter les peines; ils n'ont que des vœux terrestres et sensuelles. Comment pourraient-ils inspirer l'amour d'une religion qu'ils ne connaissent pas, et former des cœurs à la vertu qu'ils ne pratiquent pas? Ils suivent le torrent de la coutume. Les enfants qui proviennent de ces unions ne voient rien au delà de ce monde et des biens matériels qu'il promet. Chacun cherche à les saisir; on fuit la campagne pour voler vers la capitale, où l'on trouve, avec des gains prompts et considérables, la corruption et tous les maux qu'elle entraîne à la suite. Il y a un déclassement universel des conditions: ce n'est plus le jeune homme studieux et appliqué qui, par son travail, l'ordre dans ses dépenses, parvient à un degré plus élevé de l'échelle sociale, ce qui est très-permis; c'est l'enfant qui ne veut plus de la profession de son père; c'est le cultivateur, devenu riche, qui veut faire de son fils un demi-savant ou un homme d'affaires. Dès que les principes conservateurs de la religion et de la morale ne sont plus le mobile des actions des hommes, aussitôt ils s'égareront. Dans les campagnes, où le temple saint est encore fréquenté, où des hommes nombreux entendent la voix du pasteur, les sentiments religieux imprimés au temps de la première communion vivent encore et exercent leur empire; tout n'est pas perdu, et au fond la moralité n'a pas de plus ferme appui que l'enseignement chrétien; toujours on trouve la puissance de la religion; mais lorsque l'église est déserte, tandis que les lieux où la tempérance est mal gardée sont ouverts de tous côtés et à toute heure, quand les réglemens qui apportaient encore quelque réserve à la licence sont inobservés, et que tout sommeille sous ce rapport, que devient la vertu des jeunes gens, et, comme les générations se succèdent en un moment, que deviendra la société?

Ces périls et ces maux, qui ne sont pas seulement d'aujourd'hui, avaient frappé tous les bons esprits, il y a bientôt vingt ans. L'éducation de la jeunesse était la grande préoccupation de tous les hommes sérieux. On avait signalé avec raison les funestes tendances de certaines écoles publiques, l'absence de principes religieux, vice radical que le monopole de l'enseignement rendait presque incurable. C'est alors que notre vénérable prédécesseur fit entendre le cri de détresse. Sa voix retentit comme le rugissement de lion à qui on enlève sa proie, car la jeunesse lui était plus chère que sa vie, et il eut l'enseigne honneur de préparer cette loi de liberté de l'enseignement qui fut saluée comme une ère de régénération sociale. Grâce aux dispositions franches et vraiment libérales qu'elle renfermait, la religion commença à refleurir dans les écoles. Des institutions s'élevèrent de tous côtés sous le patronage des évêques ou d'hommes dévoués. L'université accepta une concurrence qui n'avait pour but que d'offrir de justes garanties aux pères de famille: et de cette louable émulation des écoles libres, d'une part, qui durent cultiver et propager la science, et des établissements de l'État, de l'autre, qui comprirent la nécessité de veiller à l'éducation chrétienne des enfants, surgit un bien immense au profit de la société entière. Alors s'offrit le consolant spectacle de la religion et de la science se prêtant un mutuel appui et resserrant les nœuds d'une alliance qui n'aurait jamais dû être rompue. Toutefois, il faut le dire, le péril une fois passé, la société un peu raffermie sur ses bases, cette loi de

liberté de l'enseignement souffrit de graves modifications; et cependant, combien il importe que l'esprit de sage liberté qui l'a inspirée ne s'affaiblisse point parmi nous, que la concurrence puisse toujours être réelle et facilement soutenue! Car si l'enseignement a pour base la religion, on peut affirmer sans crainte de se tromper que la société conservera les principes d'ordre qui font sa vie et sa force; mais si la religion n'était plus qu'un accessoire, une sorte de satisfaction donnée aux familles, si l'on ne vous prônait plus qu'une morale vague sans sanction divine, si dans les histoires élémentaires mises entre les mains de la jeunesse le catholicisme perdait sa vie et son véritable caractère, les suites terribles de cette indifférence religieuse se feraient bientôt sentir. Puissent les hommes préposés à l'enseignement, le bien comprendre! Puissions-nous ne jamais voir se reproduire des théories dont la réalisation pratique serait le renversement de toute religion, et par conséquent de toute morale!

Faisons des vœux aussi pour que les campagnes jouissent toujours de tous les avantages d'une éducation solidement chrétienne; que les saintes filles qui se dévouent à l'instruction de l'enfance ne soient privées d'aucune des libertés qui leur étaient garanties par les lois. Que les sexes soient séparés. Que l'instituteur, si honorable par sa profession, comprenne qu'il n'est vraiment recommandable qu'autant qu'il est religieux et modeste; qu'il seconde le curé de la paroisse lorsqu'il s'agit d'inculquer aux enfants les éléments de la doctrine contenue dans le catholicisme; qu'il forme le cœur de ces enfants aux vertus chrétiennes, en leur donnant lui-même l'exemple, et qu'il regarde toute occupation qui le distrait d'un emploi si relevé comme infiniment secondaire.

Quand Dieu, dans sa miséricorde, ménage à une paroisse un bon curé, que celui-ci trouve dans l'instituteur un appui et en quelque sorte un coopérateur; quand une pieuse institutrice s'occupe des jeunes filles, et surtout quand de saintes religieuses les couvrent de leur vigilance et les aiment par leur vertu, bientôt tout change de face. La jeunesse est réservée, les bonnes mœurs fleurissent, l'amour du travail les sauvegarde. C'est là que la paix règne, que se forment de bons citoyens, des sujets fidèles au prince et à la patrie.

Enfants qui m'écoutez, j'ai tracé ici les devoirs de ceux qui vous ont donné le jour. N'examinez pas s'ils y sont fidèles: ce soin ne doit pas être le vôtre. Vénérez-les toujours, et s'ils vous ont donné l'exemple des vertus chrétiennes, rendez-en grâces à la Providence: c'est un des plus grands bienfaits qu'elle vous ait jamais départis. L'éducation donnée par des parents chrétiens vaut mieux que tous les trésors de la terre. Faites valoir ce don, qui n'a pas été accordé à tant d'autres. Vos parents, je le suppose, n'ont pas mis d'obstacles aux desseins de Dieu sur vous; ils ont respecté votre vocation, ou bien ils n'ont pas consulté leurs intérêts, et n'ont envisagé que votre bonheur personnel lorsqu'il s'est agi pour vous d'une alliance sortable: soyez touchés d'une conduite si généreuse, que leurs conseils soient toujours présents à votre mémoire, et que le souvenir de leurs vertus vous ramène à la voie droite, si vous vous en étiez un moment écartés; priez pour eux, si vous les avez perdus, c'est un devoir sacré. L'enfant qui craint Dieu, dit l'Esprit-Saint, servira comme ses maîtres ceux qui lui ont donné la vie; il les soutiendra dans leur vieillesse et leur défail-



lance. Toutes les bénédictions seront pour lui, et, après avoir été heureux ici-bas, il sera réuni à ses vertueux parents dans le sein du Père céleste.

† LOUIS-ÉUGÈNE, Evêque de Chartres.

### La Carée du Sacrilège.

(Suite et fin.)

Né et élevé dans une des villes de France où l'unité de foi, bien inappréciable, s'est le mieux conservée, Adolphe n'avait jamais, je crois, rencontré de protestants. Il ne savait peut-être pas au juste ce que c'était. Il avait pourtant une idée vague que chez les protestants on ne se confessait pas, — ce qui devait être un bien grand malheur, — que l'on n'obéissait pas au Pape, que l'on ne priaît pas pour les morts et qu'on n'aimait pas la sainte Vierge.

Un jour, Adolphe parcourait ces belles vallées situées sur les bords de la Dordogne, et qui sont de droite et de gauche dominées par de hautes collines couvertes de riches vignobles. Il s'arrêtait dans chaque village, et, malgré l'apparence aisée des habitants, il s'étonnait du peu d'accueil qui lui était fait et de la peine qu'il avait à vendre, par ci par là, un Christ ou une Vierge.

Arrivé au village de \*\*\*, il crut d'abord être tombé sur une veine plus favorable. En passant devant une grille, il vit derrière, dans une espèce de basse-cour, non loin d'un trou à fumier où picoraient poules et canards, plusieurs enfants qui jouaient bruyamment et dont les heureuses physionomies et les boucles blondes lui rappelèrent le foyer maternel.

Il poussa la porte et entra. Il déposa son fardeau sur l'appui de la grille.

Les enfants aussitôt de quitter leurs jeux et de se grouper autour d'Adolphe.

« Oh ! les belles figures ! nous allons demander à papa de nous en acheter.

— Moi, je veux cette jolie dame aux regards si doux, dit la plus grande des filles, indiquant une *Marie Immaculée*.

— Et moi, ce beau guerrier, » dit le petit George, à qui avait donné dans l'œil précisément son patron, un saint George armé de toutes pièces et posant sur la tête du dragon un pied victorieux.

Marthe, une petite blondine de cinq ans, court chercher son père...

Celui-ci arrive. Les enfants, qui croyaient le trouver joyeux comme eux-mêmes, sont tout étonnés et terrifiés de la colère qui s'allume dans son regard, dès qu'il aperçoit Adolphe et ses statues.

Il y a deux sortes de protestants. Ceux qui, élevés au milieu de préjugés qui constituent facilement une ignorance invincible de la vérité, sont de bonne foi attachés à leurs erreurs, croient que les catholiques se trompent, mais, fidèles au principe du protestantisme, admettent la liberté même de leurs adversaires, et n'emploient pour les convaincre d'autres armes que la persuasion. Il est vrai qu'ils font peu de prosélytes. Où sont de nos jours les esprits sensés et les cœurs droits que la discussion mène à quitter la foi catholique pour ce rationalisme plus ou moins déguisé qui est au fond de tout protestantisme ?

Si M. C. eût été de ces protestants, il eût dit simple-

ment à ses enfants : « Non, mes petits. Vous savez bien que, dans notre religion, nous n'admettons point le culte des saints. Or toutes ces statuetstes sont des représentants de saints et de saintes. Le pauvre jeune homme s'est trompé de porte. C'est à nos voisins catholiques, non à nous protestants, que ces objets peuvent convenir. »

Et il eût congédié Adolphe poliment.

Mais il y a une autre catégorie de protestants. Ce sont ceux dont toute la religion consiste dans une aveugle animosité contre le catholicisme, ses dogmes, ses principes, son culte, ses ministres. Ceux-là oublient le point de départ du protestantisme, — son point de départ théorique du moins, — la liberté d'examen. Ils semblent plutôt avoir hérité des violences de Luther et du fiel de Calvin. Le catholicisme est un ennemi contre lequel tout est permis. Ils ne le disent pas, ils le pensent ; surtout ils agissent en conséquence.

Dès qu'un signe de catholicisme frappe leurs regards, poussés par un instinct de haine sauvage, ils oublient le raisonnement, la justice, la charité, même la bonne éducation... ils ne connaissent plus qu'une sorte de rage vraiment satanique.

Adolphe s'approchait pour faire au maître de la maison ses offres de service, plus probablement pour demander pardon d'être entré sans frapper et pour dire qu'il allait partir ; car, rien qu'à voir l'œil du propriétaire, il s'apercevait que ce ne devait pas être là un ami de l'art catholique...

M. C. se précipite sur lui, l'accable d'injures, lui arrache violemment sa casquette, et, rencoutrant à portée de sa main la planchette sur laquelle sont fixées les statuetstes, d'un coup de poing il la renverse à terre et en confond les débris avec les immondices de sa basse-cour.

A cette vue le pauvre Adolphe pousse des cris de désespoir. Par un seul acte de brutalité, ce méchant homme venait d'anéantir ce qui pour le malheureux enfant représentait une somme assez ronde, ce qui lui avait coûté beaucoup de temps et d'invention, ce sur quoi il comptait pour payer le terme du logement de la famille, qui allait échoir dans quelques jours. Puis, il y avait là deux ou trois statuetstes qu'Adolphe avait pétries avec amour, qu'il gardait comme des modèles et qu'il aurait bien du mal à remplacer, car l'inspiration l'avait visité, le jour où il les exécuta, et la même inspiration ne revient guère deux fois. Enfin son cœur de catholique était profondément blessé de l'outrage fait à tant de saintes images.

Done sa douleur était grande et ses cris déchirants. Les pauvres enfants en étaient tout attristés. Mais ils n'osaient rien dire, à cause de leur père.

Pourtant, prenant son courage à deux mains et s'avançant vers M. C. : « Monsieur, lui dit Adolphe, vous me ruinez. Vous ne voudrez pas réduire au désespoir un pauvre garçon qui ne vous a fait aucun mal, et qui est le seul soutien de sa mère et de cinq petits frères et sœurs. Au nom de Dieu, si vous y croyez, au nom de vos enfants, ayez pitié de moi, et payez-moi la valeur de ce que vous venez de me briser. »

La fureur n'entend pas la raison.

Les paroles sensées et calmes d'Adolphe furent comme de l'huile jetée sur le feu de la colère de M. C.

Saisissant notre ami par les épaules, il le jeta violemment hors de chez lui, le menaçant des plus durs traite-



ments, s'il essayait de lui adresser la moindre réclamation.

Pendant que le pauvre enfant s'en allait du côté de l'église, afin de prier Dieu, le secours des malheureux, et de demander conseil au curé, M. C. prenait un air dégagé, traversait triomphant la foule qui s'était attroupée devant la grille, aux derniers moments de sa contestation avec Adolphe. Ayant rencontré un de ses amis, il affectait de dire bien haut et de répéter sur tous les tons, de manière à être entendu du village entier : " Si les catholiques désirent se procurer les bras et les jambes de leurs petits bon dieux et de leurs vierges, ils n'ont qu'à venir chez moi ; ils en trouveront les débris dispersés dans la boue de ma basse-cour."

Réfugié chez le curé, Adolphe a raconté les procédés brutaux du sectaire. Pressé par le bon prêtre, il a même remonté plus haut le cours de son histoire, et l'a dite dès son origine. L'abbé N... est touché. Il n'a pas de peine à montrer à Adolphe que c'est là une épreuve qu'il faut savoir accepter de la main de Dieu. Pourtant il indique au pauvre garçon un moyen de se faire rendre justice, en l'envoyant déposer sa plainte auprès du juge de paix.

En attendant le jour de l'audience,—qui ne vint que plus d'une semaine après,—les petites ressources du pauvre enfant s'épuisent, et il doit à la charité du curé de ne pas mourir de faim.

Cependant il arrive, ce jour de l'audience si impatientement attendu par Adolphe, le jour de la justice, pensait-il...

Personne que les enfants de M. C. et le jardinier de la maison n'avait assisté à la scène de la cour.

Adolphe raconte la chose avec une simplicité qui fait la meilleure impression sur l'auditoire. Il proteste, en terminant, qu'il n'en veut pas à M. C., qu'il demande seulement que celui-ci soit condamné à réparer le préjudice considérable qu'il lui a causé.

Après avoir assuré qu'Adolphe mentait dans son récit, M. C. produit un témoin, le jardinier. Cet homme affirme, sur la foi du serment, que de la cour il a tout vu et tout entendu ; qu'Adolphe a, le premier, insulté grossièrement son maître, parce que celui-ci, en bon protestant, refusait d'acheter les idoles du colporteur ; que ce n'est que poussé à bout par les incessantes provocations d'Adolphe, que M. C., dans un moment de vivacité, regrettable sans doute, mais assurément bien excusable, a fait un geste de colère, lequel a, bien malgré lui, atteint et renversé la boutique du jeune homme.

En présence de cette déposition, faite d'un ton à la fois naturel et décidé, Adolphe a beau protester de toutes ses forces, le magistrat ne lui alloue qu'une indemnité des plus modiques. A peine suffit-elle à lui assurer du pain, pendant le temps qu'il mit à rogagner à pied le logis maternel.

M. C. était sorti tout radieux de l'audience considérant à bon droit comme une véritable victoire l'insignifiante réparation à laquelle il avait été condamné.

Enhardi par ce succès, il n'était sorte de blasphèmes contre la Vierge et les saints, il n'était sorte d'insolentes provocations contre les plus paisibles catholiques qu'il ne se permit à la belle journée.

Ceux-ci, attristés et confondus, se taisaient de peur d'amener de nouveaux outrages.

Mais Dieu cette fois ne devait pas se taire. Il pré-

parait à cet homme sans cœur qui n'avait pas craint de réduire à la misère, peut-être au désespoir, un innocent enfant, à ce menteur qui, pour excuser sa fureur, n'avait pas reculé devant l'emploi d'un faux témoignage, à ce sacrilège surtout, — car c'est de ce premier crime que découlaient tous les autres, — Dieu lui réservait un châtement conforme à ses prévarications.

Quelques jours après, comme il faisait extraire du gravier de sa propriété pour réparer le chemin qui la borde et qui se trouve en contre-bas, les ouvriers qu'il employait refusèrent tout à coup de continuer, craignant de voir les terres s'effondrer sur leurs têtes.

Se riant de cette puérole frayeur, M. C. saisit un outil, se précipite dans l'excavation déjà pratiquée : il est suivi de son jardinier, cet homme précisément qui lui a servi de faux témoin.

Au premier coup de pioche, l'éboulement a lieu. Le maître est enseveli tout entier sous une masse énorme de terres, le serviteur seulement jusqu'à la moitié du corps.

On se hâte de les retirer... Le faux témoin a la cuisse cassée ; il est estropié pour le reste de ses jours. Quand à M. C., non-seulement il est trouvé sans vie, mais ses membres sont brisés en une foule de tronçons.

" Comme il avait fait, criait-on de toutes parts, au Christ, à la sainte Vierge et aux saints, ainsi il lui a été fait à lui-même."

La main de Dieu parut si visible en cette circonstance que ce fut comme une stupéfaction générale.

La veuve de ce malheureux, la mère des petits enfants qui avaient si bien accueilli Adolphe, fut même sur le point de se faire catholique. Elle en avait fait porter au curé une première espérance, en lui demandant de prier pour elle.

Mais les ministres protestants, avertis, accoururent de toutes parts, et parvinrent à lui persuader que la mort de son mari n'était point un châtement du ciel, mais un simple effet du hasard.

On montre encore, non loin du village de \*\*\*, le lieu de l'éboulement. La population, la protestante aussi bien que la catholique, ne paraît pas avoir adopté l'explication des ministres. Le chemin creux qui longe la propriété de M. C. est connu, dans toute la contrée, sous le nom de la CAVÉE DU SACRILÈGE.

EUGÈNE DE MARGERIE.

## Jacques Delille ou le Restaurant improvisé.

(Suite et fin.)

Cependant une réunion littéraire se tenait chez l'ami de Delille. On y récitait l'épisode charmant de *Néus et Euryale*, si bien traduit par Delille, du livre IX de l'Énéide de Virgile.

Pendant cette réunion, que l'ami de Delille quitta pour exécuter son projet, une voiture se fait entendre à la porte de l'habitation du poète. Son ami en descend, se présente, donne le bras au Virgile français qui monte dans le carrosse, escorté de sa compagne chérie, et tous les trois gagnent rapidement, la maison du faubourg Saint-Germain, où se trouvaient réunis d'avance plusieurs membres de l'Académie française, des gens de lettres, des artistes célèbres et l'élite de la société de la capitale, qui tous s'étaient distribué différents rôles,

pour amuser l'honorable vieillard, et lui faire croire qu'il était parmi ce bon peuple dont il aimait la gaieté, dont il recherchait la présence.

En descendant de voiture, Delille entend la portière de la maison, qu'on avait mise dans le secret, lui demander avec la voix prononcée d'une écailleuse :

— Monsieur veut-il des huîtres ? c'est du tout frais, du Cancale !

— Oui, oui, répond le poète dans la plus joyeuse illusion, je ne veux rien me refuser aujourd'hui.....

Il monte et traverse un grand salon où plus de soixante personnes, réunies autour de petites tables rondes, font tout à coup entendre un mélange de voix et de conversations particulières, qui font dire au célèbre aveugle :

— Oh ! le voilà bien, ce bourdonnement populaire que j'aime à la folie ; que de nuances à saisir, que d'esquisses à faire ! Garçon !

— Monsieur ! répond en s'avancant un homme de lettres distingué, qu'y a-t-il pour votre service ?

— Mon bon ami, ne pourriez-vous pas me procurer une table à trois couverts, dans un endroit à part, mais d'où néanmoins je voudrais tout entendre ?

— Il reste justement ce qu'il faut à monsieur, une place dans un coin, près de la cheminée.

— C'est à merveille ; comment vous nommez-vous ?

— Paul, chef de service, et entièrement à vos ordres.

— Eh bien ! mon cher Paul, servez-nous avec exactitude et vous n'aurez point à vous plaindre. Apportez-nous la carte, et d'abord une bouteille de Sauterne, du véritable surtout ! Je vous prévient que je suis un vieux gourmet.

— Tant mieux, monsieur, nous ne les craignons pas ici.

On mange les huîtres, auxquelles succède le premier service, dont le digne ami de Delille nomme et fait choisir les différents mets sur une carte préparée. Pendant ce temps, un groupe bruyant fait entendre à l'une des tables voisines les mots de *prime d'usance*, de *livraisons à crédit*.

— Ce sont, dit le poète en souriant, des agents de change ou des courtiers de commerce. Comme ils s'en donnent ! Il paraît qu'il y a eu de la hausse ce matin dans les effets publics....

D'une autre table s'élève par degrés le caquet de trois femmes, dont les ris immodérés et quelques entorses données adroitement à la langue française, firent croire à Delille que c'étaient quelques riches marchandes de bois de l'île Louviers. On passe au second service, pendant lequel l'ami du vénérable aveugle prépare la scène la plus gaie, en disant d'une voix élevée, et avec intention :

— Eh bien ! mon cher Delille, comment vous trouvez-vous ?

— Ne me nommez donc pas si haut, vous me feriez connaître, et je serais forcé de m'en aller....

Comme il achevait ces mots, s'avance un membre de l'Académie française, connu pour sa gaieté franche : il lui dit, avec le ton enroué d'un habitué du port Saint-Bernard :

— D'après ce que je viens d'entendre, vous êtes sans doute M. Delille, gros marchand de vins, rue des Marmouzets, à la *Femme sans tête* ?

— Non, monsieur, non, je ne suis point marchand de vins, et je n'ai point pour enseigne la *Femme sans tête*...

N'est-il pas vrai, ma bonne amie ? dit-il à madame Delille, avec le plus aimable sourire.

— Ce n'est pas, ajouta gaiement l'ami, que monsieur Delille n'ait un riche magasin, avec lequel il enivre chaque jour bien des gens.

— Je ne me trompe donc point reprit l'académicien ; c'est mon homme. Je pars dans deux heures pour Auxerre par le coche : si monsieur Delille a quelques commandes à faire, il peut compter sur mon exactitude. Je suis un des frères Bertrand, commissionnaires depuis deux cents ans, de père en fils, et connus dans tous les comptoirs de France.

— Je vous rends mille grâces, répondit le poète : je n'ai aucunement besoin de vos services.

Cette plaisante conversation se trouve interrompue tout à coup par une dispute qui s'élève à une autre table, entre plusieurs convives, sur celle des œuvres de Delille qui lui donnait le plus de droit à la célébrité. L'un prétend que c'est la traduction des *Georgiques*, où il s'est mis au niveau de son modèle ; l'autre affirme qu'on ne peut rien comparer à cette élévation prodigieuse de talent que renferme sa traduction de l'*Enéide*. Celui-ci préférerait celle du *Paradis perdu* en ce qu'elle offrait plus de difficultés à vaincre ; celui-là soutenait que c'est le génie qu'on doit priser avant tout, et qu'il mettait au-dessus des traductions de Delille, son poème des *Jardins* et celui sur l'*Imagination*.

Une autre enfin prétend que c'est le poème de la *Pitié* qui doit être regardé comme le fondement de la renommée de son auteur.

— Honneur, dit-il, à qui charme l'esprit ! mais reconnaissance éternelle à qui nous rend sensibles aux maux de nos semblables !

— Eh bien ! résumons-nous, s'écrie gaiement un sixième convive. Préférer, tour à tour, les nombreux ouvrages de Delille, c'est en faire le plus digne éloge !... Buvez à celui qui sait plaire à tous les goûts, à tous les âges !

— Au Virgile français ! prononçaient en même temps un grand nombre de voix unies au bruit joyeux du cliquetis des verres ; puissions-nous voir le laurier du Par-nasse briller sur son front centenaire !

— Le voir ? reprend l'un d'eux, avec adresse ; eh ! comment ? On cherche vainement à jouir de sa présence.

— Pourquoi nous priver, ajoute un autre, de contempler ses traits vénérables ? Cela fait tant de bien, l'aspect d'un homme célèbre ; il semble que sa voix nous inspire ; on dirait que son geste nous indique le chemin de la gloire.

— Ah ! dit tout bas le vieillard, ému jusqu'aux larmes, si je ne me retenais, j'irais les aborder, me nommer moi-même, et tomber dans leurs bras !

Arrive enfin le dessert, pendant lequel plusieurs autres scènes de différents genres confirment Delille dans la certitude où il est de dîner sur le boulevard, au *Cadran-Bleu*, et surtout de n'être connu de personne. Il demande la carte, et, se disposant à l'acquitter, il passe sa bourse à M<sup>me</sup> Delille, en lui disant :

— C'est moi qui règle, sur mes petites économies ; oh ! comment payer tout le plaisir que j'ai ressenti !...

Mais quelle surprise, lorsqu'on lui dit, qu'à la place de l'énumération des mets qu'il avait ordonnés, la carte portait ces simples mots :

“ L'honneur de recevoir chez moi le plus grand poète

“ de la France est mon plus doux et mon unique salaire.

” HENNEVEU, restaurateur.”

— Comment ! dit le vieillard en se levant : je ne saurais accepter cette offre, et ne me connais aucun droit à la générosité du chef de cette maison....

— Aucun droit ?..... répond quelqu'un, frisant le rôle du restaurateur ; ah ! monsieur Delille, n'en avez-vous pas à l'admiration de tout ce qui porte un cœur français ?

— Quelque chose que nous ayons pu vous offrir, ajoute aussitôt l'épouse de son ami, se disant madame Henneveu, l'honneur que nous fait l'auteur de tant de chefs-d'œuvre nous rend encore ses débiteurs.

En achevant ces mots, elle saisit involontairement les mains du vieillard, et y dépose le baiser le plus respectueux.

— Mon ami, dit à son tour madame Delille, vous ne pouvez humilier, par un refus, d'aussi honnêtes gens.

— Ah ! je n'en ai pas le courage, répondit-il d'une voix altérée, mais c'est à condition que M. et madame Henneveu me feront l'amitié de venir dîner chez moi, le jour qui leur sera le plus convenable. Je ne leur offrirai pas des mets aussi délicats, aussi recherchés ; mais, du moins, ils trouveront dans mon accueil la preuve de mon estime et l'expression de ma reconnaissance....

Après les débats et les compliments d'usage, après avoir remis au prétendu Paul, six francs pour la récompense de son service, Delille, se croyant reconnu, et désirant se soustraire aux hommages dont il craignait d'être accablé, proposa à son Antigone d'aller prendre le café au *Jardin Turc*, pour se remettre de la vive émotion qu'il éprouvait, et respirer l'air dont il avait grand besoin.

On lui fait descendre l'escalier, traverser une cour, un jardin spacieux ; et après lui avoir fait parcourir à peu près la distance qu'il y a du *Cadran-Bleu* au *Jardin Turc*, on le conduit à une terrasse ornée de fleurs et de feuillage, où s'étaient réunis les nombreux acteurs du grand salon, qui déjà se distribuaient de nouveaux rôles, pour faire croire à Delille qu'il était réellement dans les bosquets de ce jardin public, qui donne sur le boulevard du Temple.

— Oh ! qu'on respire bien ici, dit-il en se découvrant : j'aime à retrouver la fraîcheur de la verdure et le parfum des fleurs ; j'aime à sentir les rayons du soleil sur ma tête septuagénaire. Il prend son café, qu'à son grand étonnement et en vieux connaisseur, il proclame du moka délicieux.

— N'est-ce pas ? lui dit son ami ; je viens ici très-souvent avec ma famille, et j'étais bien sûr qu'on nous servirait ce qu'il y a de mieux.

— Ces messieurs veulent-ils des glaces ? dit un peintre célèbre, jouant le rôle d'un garçon limonadier.

— Point de glaces ! dit madame Delille, cela pourrait vous incommoder.

— Au contraire, reprit le vieillard, c'est un tonique excellent... Garçon, qu'avez-vous à nous donner ?

— Monsieur peut choisir. Nous avons ici tout ce qu'on peut désirer, glace à la vanille, glace à la fraise ou à la framboise, au citron, à la pistache ; sorbet au hum, au marasquin, crème à la Jacques Delille....

— Comment ! comment ! reprend celui-ci avec un mouvement involontaire : qu'est-ce que la crème à la Jacques Delille ?

— C'est un mélange des productions les plus rares,

du goûts le plus exquis. Rien n'est plus en vogue, et le débit en est considérable. Les jeunes poètes surtout se l'arrachent. Ils prétendent que cela les reconforte, les inspire. Si monsieur veut que je la lui serve, j'ose me flatter qu'il en sera content.

— Eh bien ! soit, répond Delille, commençant à soupçonner qu'il est reconnu. C'est singulier, ajoute-t-il en s'adressant à son ami, j'étais loin de m'attendre à un pareil hommage.

— Que voulez-vous ? répond ce dernier. Chacun pare sa marchandise le mieux possible, et votre nom fera peut-être la fortune des limonadiers, comme il a déjà fait celle des libraires.

On sert donc les glaces en question, qui n'étaient autre chose qu'une crème aux ananas ; et le poète enchanté avoue que, soit prévention, soit effet d'un amour-propre irrésistible, il n'a de sa vie rien mangé de plus exquis. Pendant qu'il se livre à cette jouissance imprévue, il entend dans un bosquet voisin des voix qu'il affirme être celles de plusieurs académiciens, ses collègues, qui, alors avaient en effet repris leur ton naturel.

— Oui, lui dit son ami, ils sont avec plusieurs gais chansonniers.

— Oh ! reprit Delille, s'ils allaient me reconnaître...

A ces mots, il remet son chapeau qu'il rabat sur sa figure, et tourne le dos au bosquet, où tout à coup se font entendre des couplets ingénieux et bien dignes du grand poète qu'ils célébraient. L'un, entre autres, finissait par ces mots remarquables :

On a vu l'autre jour Homère  
Présider l'Institut.

— Homère ! répétait Delille : rec la plus touchante modestie : ils n'ont vu que mes yeux....

Un autre couplet vint à prédire que les ouvrages de ce nouvel Homère iraient bien loin dans la postérité.

— Est-ce que par hasard, dit-il à son ami, ces aimables chansonniers seraient aveugles comme moi ?

Enfin l'on entend résonner, à quelque distance, les sons harmonieux d'une harpe.

— Ce sont, dit madame Delille, ces deux jeunes frères languedociens qui depuis quelque temps parcourent les rues de Paris, et rassemblent tous les passants autour d'eux. Justement, ils s'arrêtent devant nous.

Au même instant, deux jeunes personnes d'un talent remarquable et placées au bout de la terrasse, préludent sur des harpes.

L'un des plus célèbres chanteurs de l'Europe, imitant un reste d'accent provençal, s'écrie : “ Messieurs et dames, nous allons avoir l'honneur de vous chanter le fameux cantique de *Saint-Jacques* : ce n'est pas *Jacques l'ermite*, *Jacques de Compostelle*, ni *Jacques le mineur*, mais bien *Jacques le Majeur*, autrement dit *Jacques Delille*, patron des poètes français et des vieillards aimables....”

Aussitôt, les harpes font entendre de nouveaux accords auxquels s'unit une voix ravissante qui chante la vie entière du poète, depuis son enfance dans la Limagne, jusqu'à son dernier retour à Paris. Cette heureuse époque, surtout, est célébrée par un chœur si mélodieux et si touchant, que Delille ne peut plus retenir les pleurs qui mouillent ses traits vénérables, et se croyant plus que jamais au *Jardin Turc*, environné d'une foule immense, il dit à son Antigone, dont il saisit le bras avec empressement :

— Sortons d'ici. Tâchez de me soustraire à ces hommages publics dont je crains les effets; et qui, je n'en puis plus douter maintenant, étaient préparés d'avance.

— Il n'est que trop vrai, lui répond son ami, mais rassurez-vous et ne craignez rien de la part de tous ceux qui vous entourent. Vous n'êtes point sur le boulevard du Temple.

— Comment ?

— Vous n'avez point dîné au *Cadran-Bleu*.

— Que dites-vous ?

— Mais bien chez moi, mon cher Delille, au sein de ma famille et de mes nombreux amis qui, depuis cinq heures au moins, représentent les différents personnages qui vous ont causé tant de douces émotions.

— Non, non, reprit le poète; je ne puis croire qu'on produise à ce point l'illusion; on n'inuite pas ainsi les divers accents, le mouvement, la gaieté franche du peuple.

— Rien pourtant n'est plus vrai, cher confrère, lui dit le joyeux académicien, qui avait rempli le rôle du commissionnaire en vins. C'est moi qui vous logeais rue des Marmouzets, à la *Femme sans tête*.

— Vous devez reconnaître Paul, dit un artiste, Paul, chef de service, à qui vous avez remis un écu de six francs, qu'il vous demande la permission de conserver toute sa vie.

— Nous sommes les courtiers de change qui s'étaient si bien la hausse, disent plusieurs hommes célèbres.

— Et nous, ajoutèrent leurs femmes, les trois comères de l'Île Louviers.

— C'est moi, continua l'un des premiers peintres de l'époque, qui faisais le garçon limonadier, et qui vous ai proposé cette crème à la Jacques Delille.

— C'est nous qui disputions avec tant de chaleur sur vos ouvrages, s'écrient, en lui serrant les mains, plusieurs membres de l'Académie.

— Enfin c'est moi, dit la dame de la maison, qui représentais madame Henneveu; vous avouerez qu'il m'était impossible d'accepter le montant de la carte, et que j'avais bien raison de vous dire que l'honneur de vous recevoir chez moi serait mon unique salaire.

Dieu ! s'écrie Delille, comment exprimer ce que j'éprouve?... Quoi ! tant de monde pour amuser un pauvre vieillard !... Ce n'est qu'en France que l'on peut inventer une scène aussi délicieuse; ce n'est que dans sa patrie qu'on peut recevoir de si touchante hommages... Mes amis... mes frères, hommes aimables, artistes célèbres, qui m'entourent, puissiez-vous tous partager mon ivresse... Ah ! quand je ne serai plus, vous aurez le droit de vous dire : *"Nous avons prolongé la carrière du poète aveugle : ce fut parmi nous que Delille passa le plus beau jour de sa vie !"*

(FIN.)

### Les Conspiratrices.

Un jeudi d'octobre, à deux heures de l'après-midi, la comtesse Eugénie se présentait dans le salon d'Isabelle, et lui disait d'un air gracieux et affable :

— Marquise, que faites-vous là toute seule ? pourquoi ne viendrez-vous pas avec moi respirer à pleins poumons ce bon air serein, qui nous console enfin de toutes les journées brumeuses que nous venons de passer ?

— J'avais effectivement l'idée d'en faire autant ; mais je ne pouvais m'y décider, n'ayant personne avec

qui échanger quatre mots : ensuite l'ennui de m'habiller..

— Allons ; votre Marguerite va faire votre toilette en moins de cinq minutes... il ne vous faut pas grande parure pour que vous soyez charmante.

— Toujours flatteuse ! Que vous êtes aimable, comtesse Eugénie ! vous me faites une douce surprise : c'est dit, je reviens à l'instant.

Quelques instants après, les deux dames montaient en voiture.

— Où allez-vous me conduire ? demanda la marquise.

— Où il vous plaira d'aller... Si vous le voulez bien, faisons un tour au champ de Mars et dans les allées de la porte de Suse et de la porte du Palais.

— Comme vous voudrez.

On parla de la pluie et du beau temps, des modes et du théâtre.

— A propos, reprit la comtesse, si vous avez envie d'aller au spectacle, précisément à trois heures, j'ai une carte d'entrée sur moi.

— Qu'est-ce que ce spectacle ?

— Les orphelines des Sœurs, derrière, la Consolata, célèbre aujourd'hui la distribution des prix.

Quel fameux spectacle que celui-là ! Quels sont les artistes ? Les religieuses chantant les litanies au son d'une clochette ?

— Ah ! il est sûr que la Malibran n'y chante pas... mais enfin, si cela ne vous déplaît pas trop, nous y sommes à temps.

— Qui allons-nous trouver-là ? serons-nous seules ?

— Non pas seules ; il y aura des dames protectrices du refuge, et entre autres, la baronne Eléonore, qui est, comme vous le savez, la présidente. Pauvre femme ! elle a un si bon cœur : elle vous sera très-reconnaissante, si vous honorez de votre présence la fête de ses enfants.

On arrivait en ce moment devant l'établissement : les nobles dames descendirent de voiture, et furent reçues avec les plus grands honneurs. La baronne était assise à la place d'honneur de l'assemblée, où les bonnes sœurs avaient fait préparer un grand fauteuil, sur une estrade couverte d'un beau tapis. En voyant entrer la marquise Isabelle, la baronne s'était levée, et avait été gracieusement à sa rencontre.

— Vous voilà donc au milieu de nos pauvres orphelines ?

— Je suis étrangère et profane : mais la comtesse Eugénie m'a traînée ici par surprise...

— Traînée par surprise ! Que dites-vous ? vous êtes ici, au contraire, comme un diamant sur le châton d'une bague, et j'espère que vous allez m'accorder une faveur ; mais, par grâce, ne me refusez pas. Je veux que vous présidiez la séance...

— Que Dieu m'en garde ! Moi, usurper votre dignité ?... Je m'en retourne, je m'enfuis de toute la vitesse de mes chevaux !

— Il faudra pour cela que nous vous permettions de vous enfuir. Pour aujourd'hui, vous êtes dans notre couvent.

— Allons, un peu de bonne volonté. Obéissez à notre mère abbesse ! ajouta la comtesse Eugénie.

— Je suis dans le couvent, il est vrai ; mais je ne suis pas encore nonne : ce serait me faire prendre le voile par contrebande. Que diraient de cela les sœurs anciennes ? Laissez-moi, au moins, prendre place au milieu des novices.

— Non, non, ma belle ; vous êtes jeune, brillante de bijoux et d'attraits, et je ne suis qu'une pauvre vieille femme fanée et ridée. Ces pauvres orphelines seront dans le paradis, d'avoir aujourd'hui une aussi jolie maman ; ne leur refusez pas cet innocent plaisir...

— Mon Dieu ! vous me forcerez, par vos plaisanteries, à vous faire une malhonnêteté en public... Je ne connais pas les usages... et c'est à vous de...

Pendant cette lutte, la baronne et la comtesse avaient tout doucement mené Isabelle jusqu'au fauteuil de la présidence où elles la firent asseoir, en usant d'une joyeuse violence ; elles se placèrent à droite et à gauche, au bas de l'estrade, avec la supérieure du couvent. La présidence d'une distribution de prix d'enfants n'est certes pas un honneur bien extraordinaire ; néanmoins la jeune marquise en fut enchantée, et s'en enorgueillit extrêmement ; elle s'y soumit avec un secret mouvement de complaisance. Elle trouva que c'était quelque chose que de primer sur tant de nobles dames, et en jouissait d'autant plus, que cet honneur lui arrivait à l'improviste avec la plus aimable délicatesse, et à des titres tout à fait flatteurs.

Le grand atelier du refuge avait été changé en théâtre, et paré tout à l'entour de draperies en festons ornées de petites bannières et de guirlandes de fleurs ; cette parure était pauvre, mais elle donnait à ce lieu un aspect de fête calme et tranquille, qui charmait l'œil et parlait au cœur. Des deux côtés pendaient deux grandes et belles toiles peintes à la détrempe : l'une représentait sainte Anne qui, après avoir déposé sa quenouille, tenait sur ses genoux un livre ouvert et apprenait à lire à sa divine fille Marie ; l'autre représentait Jésus de Nazareth au milieu des petits enfants. Au fond de la vaste pièce s'élevait un théâtre fermé par un rideau de toile blanche, bordé de longues bandes de papier doré ; le fronton portait une inscription ainsi conçue : Pitié pour les orphelines !

La sœur maîtresse, qui était une jeune Sicnoise de noble naissance et d'excellente éducation, avait écrit un petit drame très-simple par lequel on allait ouvrir la séance. Au lever du rideau, la scène représentait la chambre d'habitation d'une pauvre famille ; trois petites filles y jouaient à la poupée ; l'heure du dîner approchant, les enfants parlaient de leur maman qui tardait à rentrer, de ce qu'elles allaient manger, des caresses et des baisers que chacune d'elles va recevoir. Mais la maman ne vient pas encore ; la plus grande des petites filles va alors à sa recherche ; en attendant, les deux autres se plaignent, se souviennent de leur père défunt ; que devenir, si maman ne rentre pas ? La sœur qui était sortie, rentre en ce moment tout en pleurs et désespérée. Qu'est-il arrivé ? La mère travaillait dans une fabrique de papier ; ses vêtements ont été pris dans un engrenage, qui l'entraînant sous la roue mise en mouvement, l'a horriblement mutilée ; on l'a portée à l'hôpital où elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir. Plaintes et désolations des trois orphelines. Survient la maîtresse de la maison, femme avare et cruelle, qui chasse impitoyablement les enfants de leur pauvre chambre, et, sourde à leurs prières, ne leur permet pas d'emporter le moindre de leurs misérables effets. Les orphelines sortent, et au seuil de la maison dont la porte leur est brutalement fermée au visage, elles se consultent réciproquement et se décident à prier ensemble

la sainte Vierge de leur faire trouver une autre maman : ici commence le chant de la prière.

La maîtresse avait choisi, pour ce chant, les enfants les plus aptes et qui possédaient les voix les plus jolies ; elle les avait longuement instruites ; le chant était accompagné sur le piano, par une religieuse cachée derrière la toile. L'aînée des trois jeunes filles allait avoir onze ans. Habillée d'une pauvre petite robe qui laissait l'un de ses bras à demi-nu, les pieds également nus, elle tenait par la main ses deux sœurs plus jeunes qu'elle, et à peu près aussi mal habillées. Soit par l'effet de la connaissance musicale, soit par l'instinct du malheur qu'elle représentait et qui ressemblait beaucoup à son propre malheur, la jeune actrice levait pieusement vers le ciel ses yeux pleins de larmes, et chantait les tristes paroles avec une admirable expression. Ces paroles rappelaient les caresses et les baisers d'une mère si malheureusement perdue ; l'enfant se comparait aux autres enfants dont la douleur est consolée par le sourire maternel, sourire qu'elle avait perdu pour jamais : de temps à autre, se tournant vers ses deux petites sœurs, elle disait la ritournelle avec une tristesse inexprimable :

Pauvres sœurs, versez des larmes ;  
Notre mère n'est plus là !

Alors s'élevait autour de la scène un chœur de voix très-douces qui répondait :

Point de larmes ! l'orphelin  
Trouve au ciel sa douce mère,  
Et rencontre, en sa misère,  
Une secourable main !

Tous les assistants retenaient leur haleine, et cette plainte faible et suave remplissait tous les cœurs de tendresses et de pitié. On voyait s'agiter les mouchoirs, on s'essuyait les yeux, on se couvrait le visage, on cachait sa figure sur son sein, enfin tout le monde éprouvait une émotion universelle. Alors la baronne Eléonore se lève, fait signe à la jeune chanteuse de s'approcher, la baise au front, et, se tournant vers la supérieure, lui dit :

— Écrivez, je vous prie, cette jeune fille sous mon nom ; je l'adopte en tout et pour tout ; elle devient mon enfant.

La comtesse Eugénie, émue, saisit par le bras une autre des deux jeunes actrices et l'adopte également. Restait la dernière sur la scène, jeune enfant de sept ans, belle de cette beauté qui est illuminée par l'innocence malheureuse ; deux grosses larmes perlaient sous ses paupières, et elle semblait dire :

— Et moi, qui viendra m'embrasser ?

La marquise ne put se contenir plus longtemps ; elle s'élança de son fauteuil, courut à l'enfant, la saisit dans ses bras, la couvrit de baisers, et s'écria :

— C'est moi qui suis ta mère.

A cette scène émuante, on entendit dans toute l'assemblée un grand murmure d'approbation admirative, qui porta aux nues la charité des trois nobles dames. Elles le méritaient d'autant plus, qu'il n'y avait là rien d'artificieux, rien de préparé à l'avance ; c'était un mouvement tout spontané de tendresse et de charité chrétienne.

Pendant qu'on apprêtait la distribution des prix, une enfant de l'âge le plus tendre, que la supérieure conduisait par la main, se présenta, selon l'usage, pour la

quête, tenant en main un petit plateau d'argent sur lequel les assistants déposaient leur offrande. On présenta d'abord le plateau à la marquise présidente. Sans quitter la petite fille qu'elle venait d'adopter, Isabelle introduisit la main dans l'une des poches de sa robe.

— Hélas ! je n'ai pas sur moi mon portemonnaie !

— N'importe, répondit tout de suite la baronne, qui ne la perdait pas de vue, vous êtes toujours à temps.

— J'enverrai demain, révérende mère, l'année de pension de ma fille, demain..... mais non, tout de suite.

— Portant la main à son oreille droite, elle en détacha le pendant auquel était enclâssé un brillant de la plus belle eau et du plus grand prix. Après l'avoir déposé dans le plateau, elle s'apprêtait à dépouiller aussi l'oreille gauche; mais dans la hâte avec laquelle elle exécutait ce mouvement, sa main trembla, l'aiguillon de la bouche se tordit, et, en la détachant, elle atteignit le gras de l'oreille et le déchira. Quatre ou cinq gouttelettes de sang s'en échappèrent et tombèrent sur son collier et sur sa gorgorette, en tachant l'ivoire de son cou. Les dames qui l'entouraient et qui faisaient attention à son acte généreux, se levèrent et coururent vers elle comme vers un blessé dans une bataille.

— Mon Dieu ! qu'avez-vous fait là ? Vous souffrez, n'est-ce pas ? Pauvre dame ! pour faire le bien vous êtes blessée ! Retirez-vous, il faut soigner cela, laver l'oreille avec de l'eau acidulée..... y mettre un morceau de taffetas d'Angleterre.

On avait tiré une dizaine au moins de mouchoirs de batiste pour éteindre le sang, pour cicatriser la blessure. Mais la marquise, faisant l'intrépide, ne poussa pas un hélas ! ne bougea point, et répondit à tout cet empressement affectueux :

— Ce n'est rien, ce n'est rien.

Elle comprima avec son propre mouchoir le lobe écorché de son oreille pendant que la comtesse Eugénie effaçait les taches de sang avec un peu d'eau fraîche. Une bonne sœur converse qui était accourue lorsque l'opération fut achevée, dit humblement à la marquise :

— Les autres donnent de l'or et de l'argent pour nos orphelines ; vous avez fait plus que cela, madame, vous avez donné votre sang ; vos anges gardiens en ont compté les gouttes et les ont présentées à la sainte Vierge. Que Dieu vous le rende, charitable dame ; ce diamant ensanglanté priera Dieu pour vous !

Un compliment si religieux et si délicat toucha vivement le cœur de la jeune dame, et lui donna à penser pendant la longue distribution des prix remis par les dames protectrices de l'asile.

Dès que la cérémonie fut achevée, toutes les dames se levèrent, les unes nouant les brides de leurs chapeaux, les autres boutonnant leurs gants, lorsque la supérieure fit un signe de la main.

— Mesdames et chères bienfaitrices, il reste encore les dernières salutations des orphelines.

Aussitôt, les trois petites actrices reparurent sur la scène. La maîtresse les avait prises un instant à part, et, sous l'inspiration de M<sup>me</sup> Béatrix, qui placée derrière le rideau, était l'âme de la fête, elle avait promptement composé deux petits couplets de circonstance, qu'il fallait ajouter aux remerciements. Elle avait, pendant que l'on poursuivait la cérémonie de la distribution des prix, fait répéter ces deux couplets aux petites filles, pour qu'elles eussent à les chanter sur le même air que les précédents. Les trois enfants s'assirent et l'aînée chanta un solo.

Après avoir exprimé d'affectueuses paroles de reconnaissance pour les généreuses bienfaitrices, en se tournant spécialement vers celles qui venaient de les adopter, elle prit par la main la fille adoptive de la marquise présidente, la conduisit devant son fauteuil, fit une révérence, et, parlant au nom de la petite fille, elle chanta :

Je ne suis plus orpheline,  
Je ne crains plus la famine ;  
Pour maman Dieu me destine,  
Une dame de haut rang.  
Elle est bonne, jeune et belle,  
Elle se nomme Isabelle :  
Sois ma fille, me dit-elle,  
Je t'adopte avec mon sang !

Si le petit drame avait ému l'auditoire, le dernier adieu poétique de la petite chanteuse, et surtout la mention du sang versé, plongea toutes ces âmes sensibles dans une sorte d'ivresse de sentiments affectueux, de sorte que la marquise Isabelle, entre le bonheur d'une bonne œuvre accomplie et la faveur universelle qu'on lui témoignait avec tant de tendresse, perdit contenance, et, cachant son visage dans son mouchoir, elle versa de bien douces larmes de satisfaction et de joie. En chemin, la comtesse Eugénie lui demanda si sa blessure lui faisait beaucoup de mal.

— Bien Dieu ! ce n'est qu'une égratignure déjà cicatrisée.... J'aurais donné mon cœur à cette petite orpheline si gentille !

— Ah ! que votre cœur est bon, ma belle !

— N'est-ce pas vous qui m'avez montré l'exemple ?

— C'est possible, mais je n'ai pas payé par une oreille déchirée.

— Encore cette oreille ! Vous avez fait une plaie, un massacre d'une pauvre petite piqûre d'aiguille ; vous m'avez caressée, flattée, et soignée pour cela, plus qu'on ne l'eût fait ailleurs pour un coup de lance. Demain je remettrai des pendants d'oreille comme si rien n'était. Avec cela vous m'avez procuré le plus agréable des spectacles ; oui, je dis vrai, je ne m'y serais jamais attendue. Il ne s'agit pas ici du Théâtre Royal ou de l'Opéra ; c'est autre chose qu'un pas de Taglioni, ou une roulade de madame Catalunio. Je vous remercie sincèrement d'avoir eu l'excellente pensée de m'y conduire. S'il se présente une autre occasion d'assister à de semblables petites fêtes de famille, je vous prie en grâce, ne m'oubliez pas ; je serai heureuse et très-honorée de vous y accompagner.

LE PÈRE FRANCO.

ERRATA.—Dans le discours du Rév. M. Thibault, 1ère colonne, 26ème ligne, page 232, au lieu de *limité*, lisez *illimité*.

2ème colonne, 35ème ligne, page 232, à tant d'*éléments*, ajoutez *divers*.

2ème colonne, 18ème ligne, page 234, *notre Canada*, lisez à *notre Canada*.

1ère colonne, 18ème ligne, page 236, *ce qu'il faut aimer*, lisez *ce qu'il vous faut*, etc.